

LE PRÉSIDENT ANGOLAIS EST ARRIVÉ HIER À ALGER

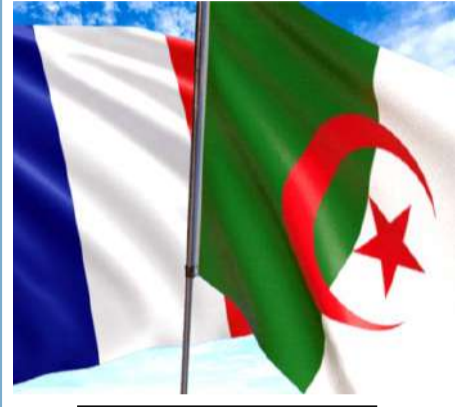
Les enjeux diplomatiques et économiques au cœur de la visite

PAGE 2

La visite d'État qu'effectue en Algérie le président angolais João Lourenço, à l'invitation du président de la République Abdelmadjid Tebboune, dépasse largement le cadre protocolaire. S'étalant sur trois jours, elle apparaît comme une étape stratégique dans la relance des relations entre Alger et Luanda, deux puissances africaines disposant d'un poids politique et énergétique important sur le continent.

Le Haut-Conseil franco-algérien reprend ses travaux
Une réunion est prévue en juillet à Marseille

PAGE 4



DISPOSITIF DE RÉGULARISATION VOLONTAIRE

Pas d'amnistie fiscale

PAGE 3

À travers la loi de finances 2026, les pouvoirs publics lancent une opération exceptionnelle de régularisation fiscale afin de réduire le poids de l'économie informelle et d'élargir l'assiette fiscale. Le dispositif vise à réintégrer les acteurs de l'informel dans le circuit officiel grâce à une imposition libératoire.

- Litiges de sécurité sociale : Vers un meilleur traitement judiciaire

Réforme du dispositif d'investissement

En finir avec la bureaucratie

PAGE 5

Trafic de cheptel
Le Parlement tire la sonnette d'alarme

PAGE 6



L'ÉCHO DES RÉSEAUX SOCIAUX



Respect aux éboueurs

PAGE 15



LE PRÉSIDENT ANGOLAIS EST ARRIVÉ HIER À ALGER

Les enjeux diplomatiques et économiques au cœur de la visite

La visite d'État qu'effectue en Algérie le président angolais João Lourenço, à l'invitation du président de la République Abdelmadjid Tebboune, dépasse largement le cadre protocolaire. Cette visite de trois jours apparaît comme une étape stratégique dans la relance des relations entre Alger et Luanda, deux puissances africaines disposant d'un poids politique et énergétique important sur le continent.

Dès son arrivée à Alger, le chef de l'État angolais a été accueilli par le président Tebboune. Les deux présidents ont ensuite écouté les hymnes nationaux algérien et angolais avant de passer en revue des détachements des différentes forces de l'Armée nationale populaire, qui leur ont rendu les honneurs militaires, tandis que l'artillerie tirait 21 coups de canon en l'honneur de l'hôte de l'Algérie. Le président de la République a également salué les membres de la délégation accompagnant le président angolais, tandis que ce dernier a, de son côté, salué les hauts responsables de l'État présents pour l'accueillir. Le président de la République s'est ensuite entretenu avec son hôte, dans le salon d'honneur de l'aéroport Houari-Boumediène, en présence des délégations des deux pays. Le président angolais, qui devait avoir, dans la soirée d'hier, des entretiens en tête à tête avec le président Tebboune, a également déposé, au sanctuaire du Martyr, à Alger, une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et a observé une minute de silence à la mémoire des martyrs de la guerre de Libération nationale. Il a, par ailleurs, visité le musée du moudjahid et pris connaissance des principales étapes historiques et culturelles de la lutte héroïque du peuple algérien retraçant les différentes haltes de la résistance populaire, puis le mouvement national, jusqu'à la lutte armée pendant la glorieuse révolution libératrice. La visite vise essentiellement, selon les différents rapports de presse, à renforcer la coopération bilatérale et à ouvrir une nouvelle phase dans les relations entre les deux pays. Plusieurs médias angolais ont



d'ailleurs insisté sur le caractère économique de cette visite, appelée à donner un contenu plus concret aux relations historiques entretenues depuis plusieurs décennies entre Alger et Luanda. Au-delà des rencontres officielles entre les deux chefs d'État, la visite devrait être marquée par des discussions élargies entre les délégations des deux pays et surtout par la signature de plusieurs accords de coopération. Selon la presse angolaise, jusqu'à onze accords et instruments juridiques pourraient être signés dans des domaines considérés comme prioritaires par les deux capitales.

SIGNATURE DE 11 ACCORDS ATTENDUE

L'enjeu principal consiste désormais à faire évoluer les relations algéro-angolaises vers un partenariat économique plus dense. Pendant longtemps, les liens entre les deux pays se sont essentiellement limi-

tés à la concertation politique et diplomatique. Aujourd'hui, Alger et Luanda semblent vouloir transformer cette proximité politique en projets concrets et en partenariats économiques durables. Les secteurs ciblés illustrent clairement cette volonté. L'énergie, les hydrocarbures, les ressources minières, l'agriculture, les transports, la formation professionnelle, l'enseignement supérieur ou encore les infrastructures figurent parmi les axes prioritaires des discussions. L'Algérie cherche ainsi à renforcer sa présence économique en Afrique subsaharienne en s'appuyant sur un partenaire stratégique d'Afrique australe, tandis que l'Angola souhaite diversifier ses partenariats économiques et bénéficier de l'expérience algérienne dans plusieurs domaines. Parmi les étapes symboliques de cette visite, figure également le déplacement prévu du président angolais vers une station de dessalement d'eau de mer. Cette séquence revêt une

importance particulière pour l'Angola, confronté à d'importants défis liés à l'approvisionnement en eau dans certaines régions du pays. L'expérience algérienne dans le domaine du dessalement intéresse visiblement Luanda, qui pourrait s'inspirer du modèle algérien dans le cadre de ses futurs projets hydrauliques.

DISCOURS DEVANT LE PARLEMENT

La portée politique de la visite ne doit pas non plus être sous-estimée. Le discours attendu de João Lourenço devant les deux chambres du Parlement algérien illustre le niveau d'importance accordé par Alger à cette visite. Il témoigne également d'une convergence politique entre les deux pays sur plusieurs dossiers africains et internationaux sensibles. Selon le journal angolais Novo Jornal, cette visite s'inscrit aussi dans une volonté commune de promouvoir la coopération Sud-Sud et de renforcer l'intégration africaine. L'Algérie et l'Angola partagent, en effet, des positions proches au sein de l'Union africaine, des Nations unies ainsi que de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), notamment sur les questions liées à la paix, à la sécurité et à la stabilité du continent. Les relations entre Alger et Luanda remontent à 1976, peu après l'indépendance de l'Angola. Durant plusieurs décennies, l'Algérie a soutenu les mouvements de libération africains, tandis que l'Angola s'est progressivement imposé comme acteur énergétiquement majeur du continent. Aujourd'hui, les deux pays semblent vouloir franchir une nouvelle étape en traduisant ce capital politique historique en investissements, échanges commerciaux et partenariats concrets. **S. Mekla**

ALGÉRIE-ANGOLA

Des relations historiques, des positions communes

L'Algérie et l'Angola entretiennent des relations historiques profondément enracinées et partagent des positions constantes au service de la paix et du développement en Afrique, à la faveur de la volonté des dirigeants des deux pays, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et son homologue angolais, Joao Lourenço, d'établir un partenariat stratégique renforcé entre les deux pays. Dans cette perspective, la visite d'État qu'effectue le président angolais, depuis hier, en Algérie, constitue une occasion importante pour donner un nouveau souffle aux relations bilatérales entre les deux pays et les hisser à des niveaux supérieurs, à travers la mise en place d'une base solide pour le renforcement du partenariat stratégique, notamment dans les domaines économique, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des échanges culturels. Cette visite constitue également une opportunité pour réaffirmer la convergence des positions sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment celles liées à la décolonisation en Afrique et au droit des peuples à l'autodétermination. Pour la République d'Angola, l'Algérie est un allié traditionnel, au regard du soutien qu'elle lui a apporté durant sa lutte contre la colonisation et dans la phase de reconstruction après l'indépendance.



Partant de ces relations solides, les dirigeants des deux pays veillent à maintenir une concertation et des contacts permanents.

Ainsi, le président de la République avait adressé à son homologue angolais un message, à l'occasion du cinquantenaire de l'indépendance de son pays, dans lequel il avait souligné «la volonté de l'Algérie d'œuvrer à hisser les relations économiques entre les deux pays au niveau des relations politiques». Par la même occasion, le président Joao Lourenço avait assuré que l'Algérie serait le premier pays qu'il visiterait en 2026. Dans ce cadre, le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, avait pris part, en octobre dernier à Luanda, en qualité de représentant du président de la République, au 3e Sommet sur le financement

du développement des infrastructures en Afrique. Nasri avait alors été reçu par le président angolais, auquel il avait transmis les salutations du président de la République ainsi que sa volonté de renforcer les relations de fraternité et de coopération unissant les deux pays. Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, en qualité d'envoyé spécial du président de la République, avait, lui aussi, remis, en décembre 2024, une lettre du président de la République à son homologue angolais. De son côté, le président Joao Lourenço a exprimé, à plusieurs occasions, le respect et l'estime qu'il voue à l'Algérie et à son Président pour son rôle dans la défense des causes et des intérêts du continent et son engagement à faire entendre sa voix. Il a, à ce titre, réaffirmé son attachement à l'unité de destin du continent et aux principes de solidarité et de fraternité entre ses pays, tout en exprimant sa volonté sincère d'établir un partenariat stratégique avec l'Algérie, au bénéfice des deux peuples frères. Ces deux dernières années ont été marquées par des contacts soutenus entre

les deux pays, particulièrement avec l'accession de l'Algérie au Conseil de sécurité des Nations unies, en qualité de membre non permanent, et la présidence angolaise de l'Union africaine (UA). Lors de la réunion de haut niveau du Conseil de sécurité onusien sur la lutte contre le terrorisme en Afrique, tenue à New York en janvier 2025, la République d'Angola, aux côtés des représentants de 70 délégations africaines et d'autres pays hors du continent, avait salué le rôle actif du président de la République dans la conduite des efforts continents en matière de lutte contre le terrorisme en Afrique. Perpétuant la tradition des consultations instaurées entre les deux pays, les deux parties ont échangé, au cours des dernières années, plusieurs visites de responsables de différents secteurs, notamment les affaires étrangères, l'énergie et les mines. C'est dans ce cadre que s'est tenue, en avril 2025, la première session des consultations politiques entre l'Algérie et l'Angola, au cours de laquelle un mémorandum d'entente avait été signé entre les ministères des Affaires étrangères des deux pays, afin de doter les consultations politiques bilatérales d'un cadre institutionnel permettant d'intensifier la coordination et d'étendre les perspectives de coopération dans divers domaines d'intérêt commun.

Synthèse R. N.

DISPOSITIF DE RÉGULARISATION VOLONTAIRE Pas d'amnistie fiscale

À travers la loi de finances 2026, les pouvoirs publics lancent une opération exceptionnelle de régularisation fiscale afin de réduire le poids de l'économie informelle et d'élargir l'assiette fiscale. Le dispositif vise à réintégrer les acteurs de l'informel dans le circuit officiel grâce à une imposition libératoire.

L'intégration des importantes masses financières circulant dans le secteur informel au sein du circuit économique officiel demeure l'une des principales préoccupations des pouvoirs publics. La loi de finances 2026 y consacre un important volet à travers un dispositif de régularisation fiscale volontaire, tout en insistant sur un point essentiel : il ne s'agit pas d'une amnistie fiscale.

Présentée comme exceptionnelle, cette procédure de régularisation volontaire, destinée aussi bien aux personnes physiques qu'aux personnes morales, offre au contribuable la possibilité d'éviter les poursuites judiciaires et les pénalités fiscales en contrepartie d'une imposition unique et libératoire fixée à 8% des montants déclarés. Intervenant hier dans l'émission «L'Invité du jour» sur la Radio Chaîne III de la Radio algérienne, le directeur d'études à la Direction générale des impôts (DGI), Mourad Aouidad, a tenu à clarifier la nature de cette mesure. Selon lui, «on ne peut pas parler d'amnistie fiscale au sens traditionnel du terme, dans la mesure où il existe une procédure légalement encadrée prévoyant l'imposition des montants concernés à un taux préférentiel de 8%».

UNE TAXATION UNIQUE DE 8%

Le responsable a insisté sur le fait que ce mécanisme repose sur une déclaration obligatoire des revenus ou opérations jusque-là non fiscalisés, assortie d'une taxation spécifique, même allégée. Une fois



ASSAINISSEMENT DES CRÉANCES FISCALES

la régularisation effectuée, les contribuables concernés bénéficieront néanmoins d'une absence de poursuites fiscales concernant les sommes déclarées dans ce cadre.

Cette mesure vise ainsi à encourager les contribuables à régulariser leur situation fiscale, qu'il s'agisse de personnes physiques ou morales. Les montants déclarés seront soumis exclusivement à une imposition libératoire de

8%, en substitution au régime fiscal de droit commun comprenant impôts, pénalités et éventuelles poursuites.

«Il n'y aura pas de régularisation selon le régime fiscal de droit commun sur ces sommes. Seule l'imposition unique et libératoire de 8% sera appliquée», a précisé Mourad Aouidad.

Le responsable est également revenu sur le second dispositif prévu par la loi de finances 2026, relatif à «l'assainissement et à l'annulation des créances fiscales». Celui-ci couvre l'ensemble des obligations fiscales antérieures non honorées et demeure ouvert jusqu'au 31 décembre 2026.

Dans ce cadre, les créances fiscales relatives à l'année 2011 et aux périodes antérieures feront l'objet d'une annulation totale et automatique, sans aucune démarche de la part des contribuables. En revanche, pour les créances couvrant la période allant de 2012 à 2025, les contribuables devront introduire une demande afin de bénéficier d'un abattement de 30% ainsi que de l'annulation des pénalités.

RÉDUCTION DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE

Pour adhérer au dispositif de régularisation volontaire, les contribuables concernés devront se rapprocher des services fiscaux territorialement compétents, selon leur domicile fiscal ou le siège social de leur entreprise afin de déposer une déclaration des montants non fiscalisés accompagnée du paiement de la taxe de 8%.

Le dispositif cible également les acteurs du secteur informel, y compris ceux qui ne sont pas identifiés par l'administration fiscale. «Les personnes exerçant dans l'informel peuvent déclarer les opérations qui n'ont jamais été portées sur les déclarations fiscales prévues et s'acquitter du taux de 8%», a expliqué le responsable. Même les personnes n'ayant jamais tenu de comptabilité ou ayant exercé durant plusieurs années sans déclaration fiscale pourront bénéficier de cette mesure. «L'objectif est précisément de ramener ces personnes vers le circuit formel», a-t-il souligné.

Au-delà de la simple régularisation, ce dispositif s'inscrit dans une stratégie plus globale visant à élargir l'assiette fiscale, réduire le poids de l'économie informelle et renforcer les relations entre l'administration fiscale et les contribuables.

Cette démarche rejoint, par ailleurs, une tendance observée dans plusieurs pays ayant adopté des mécanismes similaires afin d'encourager la conformité fiscale et d'assainir les situations irrégulières.

Smail ROUHA

LITIGES DE SÉCURITÉ SOCIALE

Vers un meilleur traitement judiciaire

Les litiges liés à la sécurité sociale occupent, désormais, une place centrale dans les préoccupations du système judiciaire algérien. C'est ce qu'a indiqué, hier, le procureur général près la cour d'Alger, Mohamed Kamel Benbouidaf, à l'occasion de l'ouverture d'un atelier consacré aux mécanismes de règlement des contentieux en matière de sécurité sociale.

Lors de son intervention, le procureur général près la cour d'Alger, Mohamed Kamel Benbouidaf, a rappelé, avec force, que «le législateur ainsi que le système judiciaire algériens accordent une grande importance aux litiges liés à la sécurité sociale». Ces contentieux, a-t-il souligné, «constituent l'un des principaux enjeux juridiques et pratiques en raison de leur lien direct avec des droits fondamentaux garantis aux citoyens en général et aux travailleurs en particulier», tels que le droit aux soins, aux indemnités et aux pensions de retraite consacrés par la Constitution. Kamel Benbouidaf a insisté sur le cadre juridique protecteur mis en place par l'Algérie, notamment la loi n° 08-08 du 23 février 2008 relative aux contentieux en matière de sécurité sociale.

GARDIEN DE L'ORDRE PUBLIC SOCIAL

«Cette loi vise à consacrer la protection sociale, à garantir la stabilité professionnelle et sociale des travailleurs salariés et à promouvoir la solidarité sociale», a-t-il expliqué, ajoutant qu'elle organise «les relations entre les assurés sociaux et les organismes de sécurité sociale dans un cadre juridique clair et précis».

Le procureur général a également mis en



lumière le rôle stratégique du ministère public dans ces dossiers.

«L'intervention du parquet dans les litiges liés à la sécurité sociale revêt une importance particulière compte tenu de leur lien avec l'ordre public social et la protection des droits professionnels et sociaux», a-t-il affirmé.

Selon lui, le parquet veille non seulement à la bonne application de la législation, mais intervient aussi dans les affaires touchant à l'intérêt général et engage des poursuites pénales en cas d'infractions portant atteinte aux régimes de sécurité sociale. «Cette action contribue au renforcement de la sécurité juridique et sociale ainsi qu'à la

consolidation de la confiance dans le système de protection sociale», a-t-il conclu.

LA DIMENSION SOCIALE

Pour le président de la cour d'Alger, Mohamed Boudarbala, dont le discours a été lu par la présidente de chambre pénale Naïma Dahmani, les litiges liés à la sécurité sociale «ne se limitent pas à des différends techniques liés aux indemnités, aux cotisations ou aux prestations sociales». Ils reflètent surtout, a-t-il insisté, «l'efficacité de l'État dans la consécration de la dimension sociale de la justice», ainsi que la capacité du système à mettre en place

«des mécanismes équitables et efficaces de

règlement des différends garantissant la rapidité des décisions, la protection des droits et le renforcement de la confiance dans les institutions».

Mme Dahmani a abondé dans le même sens, en soulignant que le thème de cette rencontre revêt «une importance majeure en raison de son lien direct avec la protection des droits sociaux et la recherche d'un équilibre entre les exigences de la protection juridique et la stabilité des situations juridiques des parties concernées».

UN ESPACE D'ÉCHANGE PLURIDISCIPLINAIRE

L'atelier, organisé dans le cadre du programme de formation continue locale de la cour d'Alger, a réuni un large panel d'acteurs : magistrats, avocats, universitaires, experts, représentants de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas), compagnies d'assurances, ainsi que des représentants d'institutions civiles, sécuritaires et militaires. Le directeur général de l'École supérieure de la magistrature, Abdelkrim Djadi, a également honoré l'événement de sa présence.

Cette diversité témoigne de la volonté de croiser les regards et les expertises afin de mieux cerner les difficultés pratiques soulevées par ces contentieux et d'identifier des solutions juridiques et judiciaires adaptées. «Cette rencontre constitue un espace scientifique d'échange d'idées et d'expériences, ainsi qu'une occasion d'enrichir le débat autour des différentes problématiques juridiques et pratiques liées aux litiges de sécurité sociale», a précisé Mme Dahmani.

I. Khermane

LE HAUT-CONSEIL FRANCO-ALGÉRIEN REPREND SES TRAVAUX

Une réunion est prévue en juillet à Marseille

Dans un contexte d'apaisement progressif, Alger et Paris relancent les mécanismes de coopération bilatérale.

Les relations franco-algériennes semblent entrer dans une phase de détente. Le président français Emmanuel Macron a récemment insisté sur la nécessité de «trouver des solutions à tous les problèmes en suspens» entre les deux pays.

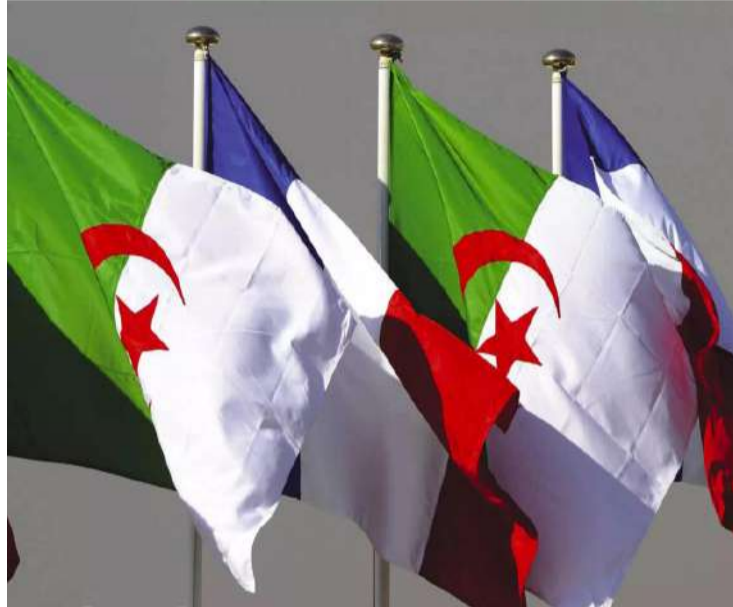
Dans la foulée de cette reprise, une réunion du Haut-Conseil franco-algérien est prévue en juillet à Marseille. Les deux parties évalueront les avancées lors de cette réunion, selon le site Visa HQ, qui dépend du ministère français.

Le Haut-Conseil fait généralement référence à des instances de haut niveau visant à structurer la coopération bilatérale. Il peut désigner le Haut-Conseil de coopération (au niveau des chefs d'État et des ministres) pour le dialogue politique et sécuritaire et approfondir le dialogue bilatéral, régional et international. Il soutient des visites ministérielles et des réunions sur la défense et la sécurité tous les deux ans.

Le retour de l'ambassadeur français vise également à mettre fin à une situation consulaire qui a pénalisé des citoyens algériens dans l'obtention de visas, dont le nombre a considérablement diminué après la crise de juillet 2024.

CRISE CONSULAIRE ET TENSIONS SUR LES VISAS

Les conséquences consulaires du différend de 2025 ont été lourdes : la France a réduit de 50% les quotas de visas de court séjour pour les ressortissants algériens, invoquant le refus d'Alger de réadmettre les migrants en



situation irrégulière.

Les déplacements professionnels ont chuté, et les entreprises franco-algériennes ont dénoncé des délais d'un mois pour le traitement des permis de travail. Selon des sources diplomatiques citées par Le Monde, le Quai d'Orsay prépare un retour à des volumes normaux de visas «dans les semaines à venir», à condition qu'Alger accepte les vols charters pour les rapatriements, conformément à l'accord de réadmission de 1994.

Signe de détente : alors qu'aparavant le rendez-vous de groupe, destiné principalement aux professions libérales, avait été suspendu à la suite de la crise, Capago Algérie, le nouveau prestataire de services, a rétabli ce dispositif.

La pénurie de rendez-vous

pour le dépôt des demandes de visa pour la France continue toutefois de sévir pour les demandeurs algériens.

Le centre Capago Algérie propose un service permettant de gagner du temps et de l'argent. Il s'agit du «rendez-vous de groupe», une option proposée par le centre Capago d'Alger, le seul à traiter les dossiers de demande de visa pour la France, dans un communiqué publié le 10 mai.

Cette démarche, disponible sur la plateforme numérique de Capago, permet d'obtenir un rendez-vous pour plusieurs personnes en même temps.

Le groupe doit, toutefois, remplir certaines conditions, explique Capago Algérie dans son communiqué. En effet, tous les membres du groupe doivent «se rendre au même endroit à l'occasion du

même événement ou projet commun», précise le prestataire.

Tous les membres souhaitant obtenir un rendez-vous collectif doivent également «voyager ensemble et suivre le même itinéraire». Ils doivent aussi avoir un lien entre eux, qu'il soit familial, professionnel, culturel, sportif, scolaire ou autre.

Pour les responsables de la mobilité, la leçon immédiate est que les retards de rendez-vous dans les centres TLScontact d'Alger, Oran et Annaba pourraient être réduits avant la saison des conférences en juin.

COOPÉRATION SÉCURITAIRE ET SIGNAUX D'OUVERTURE

La coopération sécuritaire figure également au cœur des discussions. Le ministère français de l'Intérieur souhaite notamment renforcer l'échange de données avec les autorités algériennes afin de lutter contre les réseaux de trafic opérant entre le Sahel et les ports de Marseille et Oran. Paral-

èlement, plusieurs gestes diplomatiques sont interprétés comme des signes d'apaisement. Alors qu'il était resté discret depuis la crise de juillet 2024, le consul général de France à Annaba et Constantine a effectué, dimanche dernier, une visite à Guelma, dans l'est de l'Algérie, consacrée à la découverte du potentiel économique et touristique de la wilaya.

Dans une publication diffusée sur sa page facebook, le consulat général de France évoque une «visite très complète à la découverte du potentiel économique et touristique de la wilaya de Guelma». Il salue notamment «un accueil très chaleureux».

Plusieurs entreprises, acteurs économiques de premier plan, ont été visitées par le consul au cours de cette journée, notamment Batimest, spécialisée dans les agglomérés en béton, Avissoin, Laprocod (produits cosmétiques), ainsi que Gorille Meuble Guelma, activant dans la fabrication et l'installation de cuisines et de meubles.

H. Adryen

Recul des exportations françaises vers l'Algérie

Les exportations françaises vers l'Algérie ont reculé de 12% en 2025, atteignant 4,2 milliards d'euros, dans un contexte de tensions économiques et de concurrence accrue. Le secteur agricole est le plus touché, avec une chute de 62% des ventes entre juillet 2024 et juin 2025. L'Algérie, ancien débouché majeur pour les céréales françaises, a fortement réduit ses importations. Cette baisse affecte aussi les entreprises : environ 10% des PME exportatrices auraient cessé leur activité sur ce marché. Malgré ce recul, la France demeure l'un des principaux investisseurs en Algérie, même si son influence économique tend à diminuer.

H. A.

SÉGOLÈNE ROYAL, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION FRANCE-ALGÉRIE

«Fin des rapports de force, cap sur le dialogue»

La présidente de l'Association France-Algérie, Ségolène Royal, a souligné une évolution notable dans le processus d'apaisement entre Paris et Alger. Pour elle, il est désormais crucial de bâtir une relation fondée sur le respect mutuel et l'égalité entre les deux pays. Cette déclaration intervient alors que les relations bilatérales ont souvent été marquées par des tensions diplomatiques et des rapports de force, dont les séquelles historiques continuent de peser sur le dialogue politique et économique.

Ségolène Royal a insisté, lors de sa visite à la Foire de Paris, sur la nécessité de dépasser les anciens schémas de confrontation. «La France doit tourner la page des rapports de force avec l'Algérie. Il faut avancer sur un certain nombre de dossiers demandés depuis longtemps, notamment l'incarcération d'un agent consulaire qui n'a pas été jugé», a-t-elle déclaré. Elle a rappelé que cette décision remonte à l'époque de l'ancien ministre de l'Intérieur, Bruno

Retailleau, et que les autorités françaises doivent désormais évoluer sur ce point. Selon elle, la reprise des relations économiques et la création de partenariats gagnant-gagnant sont également essentielles pour consolider la dynamique bilatérale. Elle a également souligné l'importance de renforcer les échanges culturels et éducatifs entre les deux pays, estimant que ces initiatives pourraient rapprocher les sociétés civiles et favoriser une meilleure compréhension mutuelle.

UNE DIPLOMATIE MODERNE ET ÉGALITAIRE

Pour Ségolène Royal, il ne s'agit pas de reprendre une position dominante, mais de construire des relations sur un pied d'égalité. «Faites très attention à l'utilisation d'un vocabulaire aujourd'hui dépassé. On regarde l'avenir avec franchise, pour les jeunes générations et dans un partenariat égalitaire», a-t-elle ajouté. La présidente de l'asso-

ciation France Algérie a ainsi mis l'accent sur la nécessité d'une approche diplomatique moderne, fondée sur la coopération et la confiance réciproque, en lieu et place des tensions historiques qui ont souvent entravé le dialogue.

LE RÔLE CENTRAL DU VOÛT MÉMORIEL

Le voûte mémoriel figure également au cœur de son intervention. Ségolène Royal a rappelé que la reconnaissance historique de certains événements douloureux avait été promise en 2017 par Emmanuel Macron lors de sa première campagne présidentielle. Elle a salué l'évolution récente, soulignant qu'il était temps que la France honore ses engagements : «Nous sommes dans la dernière année de ce quinquennat. Cette reconnaissance va dans le bon sens», a-t-elle affirmé. Pour elle, le respect des interlocuteurs et le dialogue d'égal à égal sont essentiels pour dépasser «les incompréhensions

historiques» et instaurer un climat de confiance durable. Elle a aussi insisté sur l'importance de sensibiliser les jeunes générations à cette histoire partagée afin que la mémoire et l'enseignement de ces événements servent de socle à une relation constructive et durable.

La visite du pape en Algérie a, selon Ségolène Royal, joué un rôle catalyseur dans cette évolution. La manière dont le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a accueilli le souverain pontife, ainsi que les références du pape à l'histoire algérienne, notamment devant le monument des martyrs et en évoquant les massacres du 8 mai, ont incité les autorités françaises à repenser leur discours. «On ne peut pas continuer à tenir des propos désagréables sur l'Algérie et sur ses dirigeants», a-t-elle souligné, saluant cette prise de conscience.

Assia M.

CRÉBUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

RÉFORME DU DISPOSITIF D'INVESTISSEMENT

En finir avec la bureaucratie

Plus qu'une simple amélioration mineure des procédures, c'est une transformation profonde de la relation entre l'Etat et l'investisseur.

Le climat des affaires en Algérie a franchi une étape significative avec l'activation du guichet unique et l'octroi des pleins pouvoirs aux représentants des administrations sur les opérations qui leur sont confiées. Présidant, hier, les travaux d'une journée d'information consacrée au renforcement de l'efficacité du guichet unique de l'investissement, organisée par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a souligné que «la loi sur l'investissement a renforcé la protection juridique des investisseurs et la prochaine étape que nous franchissons aujourd'hui vise à simplifier les procédures».

«Nous construisons ainsi un Etat efficace, une administration réactive et un cadre d'investissement fondé sur la protection juridique et la simplification des procédures comme deux piliers fondamentaux», a-t-il ajouté.

UN SOUTIEN EFFECTIF

Cette expérience a, toutefois, mis en évidence l'existence de certaines zones d'ombre qui ont ralenti la dynamique d'investissement. Le Premier ministre a expliqué que le manque de coordination entre les administrations et de qualification effective des représentants des administrations au sein des guichets uniques a longtemps restreint le champ d'action de ces derniers. Partant de cette situation qui «ne devait pas perdurer», il fallait changer de



logique, non pas de manière formelle, mais en profondeur. Pour Sifi Ghrieb, «il fallait passer d'un système fragmenté à un système intégré, d'une logique procédurale à une logique axée sur les résultats, et d'un soutien formel à un soutien effectif». Et c'est dans cet esprit que l'AAPI est désormais organisée en pôles spécialisés, couvrant toutes les étapes clés de la vie d'un projet, depuis sa création juridique jusqu'à sa mise en service effective. Dans le cadre de cette nouvelle structure, chaque étape est prise en charge, chaque blocage est résolu et chaque échéance est encadrée. Une formation complète et approfondie des représentants des administrations au sein des guichets uniques a été mise en place afin de leur permettre d'exercer pleinement les compétences qui leur sont

confiées. L'investisseur bénéficie ainsi d'un parcours plus clair et d'un service intégré et continu, sans être renvoyé d'un service à l'autre. Plus encore, les nouvelles dispositions réglementaires imposent désormais un contrôle strict et obligatoire des délais de traitement des dossiers. Ainsi, la règle générale est désormais de quinze jours, et de vingt jours pour les établissements classés. Cette orientation n'est pas un objectif ou une simple recommandation, mais une obligation réglementaire qui s'impose à toutes les institutions concernées, a insisté le Premier ministre.

DES PROGRÈS RÉELS

Sifi Ghrieb a indiqué que la mise en œuvre de ce dispositif d'investissement a, d'ailleurs, permis d'acquérir une expérience

accumulée d'une importance capitale. Les chiffres révélés par le Premier ministre indiquent des progrès réels, tangibles et mesurables. Depuis l'entrée en vigueur du nouveau système d'investissement, l'AAPI a enregistré plus de 20 000 projets, d'une valeur totale déclarée dépassant les 9 000 milliards de dinars (environ 67,5 milliards de dollars américains), qui devraient créer plus de 525 000 emplois. Pour Sifi Ghrieb, ces chiffres ne sont pas de simples indicateurs statistiques, mais la preuve concrète d'un regain de confiance.

UN GUICHET ENTIÈREMENT NUMÉRISÉ

Evoquant la numérisation des procédures, le Premier ministre a précisé que la dématérialisation n'est pas seulement une question de modernisation de l'administration, mais aussi une garantie d'amélioration de la traçabilité, de renforcement de la transparence et d'optimisation de l'efficacité administrative. Le directeur général d'AAPI, Omar Rekache, a annoncé, à l'occasion, le lancement d'un programme ambitieux de numérisation des procédures, sous la supervision du Haut-Commissariat à la numérisation. Un lancement qui s'est matérialisé, hier, par la signature d'un protocole d'accord entre l'AAPI et le Haut-Commissariat à la numérisation, qui comporte deux volets. Le premier porte sur l'exploitation des ressources du cloud souverain de l'État afin de permettre à l'AAPI de bénéficier d'avantages stratégiques majeurs en hébergeant ses services au Centre national algérien des services numériques. Quant au second accord, il encadre le développement du guichet unique numérique, permettant d'unifier les démarches administratives dans un espace unique et de fluidifier les échanges entre les instances concernées.

S. Smati

AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES

Des projets dépassant 70 milliards de dollars



Le président de la Confédération algérienne des patrons-citoyens (CAPC), Souhil Guesoum, a affirmé que l'Algérie connaît, ces dernières années, une dynamique économique soutenue, traduisant une orientation claire vers la diversification de l'économie nationale et l'ouverture sur les marchés extérieurs, en rupture progressive avec la dépendance aux hydrocarbures.

S'exprimant, hier, à l'émission «Invité du matin» de la Chaîne I de la Radio algérienne, Souhil Guesoum a indiqué que la croissance économique actuelle, estimée à plus de 3%, n'est pas conjoncturelle, mais

témoigne d'une évolution structurelle portée par des réformes économiques et des dispositifs incitatifs en faveur de l'investissement, de l'exportation et de la création de valeur.

Il a précisé que les pouvoirs publics ambitionnent de porter le taux de croissance à plus de 5%, soulignant que l'Algérie dispose des potentialités nécessaires pour atteindre cet objectif.

DES INVESTISSEMENTS EN HAUSSE

Concernant l'investissement, le même responsable a rappelé que la nouvelle loi sur

l'investissement, entrée en vigueur en 2022, a permis l'enregistrement d'environ 21 000 projets auprès de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) pour un montant global avoisinant les 70 milliards de dollars. Selon lui, ces chiffres constituent un indicateur significatif de l'amélioration du climat des affaires en Algérie.

Il a également relevé la poursuite de cette dynamique au cours de l'année en cours, avec plus de 2 100 projets enregistrés durant le seul premier trimestre, traduisant une tendance positive en matière d'attractivité économique.

Dans ce contexte, il a souligné l'importance du guichet unique de l'investissement, attendu de longue date par les opérateurs économiques nationaux et étrangers, estimant qu'il contribuera à faciliter les procédures et à accélérer la concrétisation des projets.

APPEL À UNE APPROCHE COLLECTIVE

S'agissant des foires et manifestations économiques organisées à l'étranger pour promouvoir les produits algé-

riens, Souhil Guesoum a indiqué que leur succès se mesure essentiellement à travers l'évolution des exportations vers les marchés ciblés à moyen et long terme.

Il a cité, à ce titre, la foire des produits algériens organisée actuellement en Mauritanie, qualifiant ce pays de partenaire politique et économique stratégique pour l'Algérie. L'objectif de ces initiatives, a-t-il précisé, est de renforcer la présence des produits algériens sur le marché mauritanien et d'élargir les débouchés à l'exportation.

Enfin, le président de la CAPC a estimé que l'Algérie dispose aujourd'hui d'atouts nécessaires pour s'imposer comme une puissance économique africaine, notamment à travers son adhésion à la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), qui regroupe 54 pays.

Il a également identifié plusieurs marchés à fort potentiel, notamment le Niger, le Mali, la Mauritanie et le Tchad, appelant les entreprises nationales à adopter une approche collective et structurée pour exploiter les opportunités offertes par le continent africain.

HYDROCARBURES ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Nouvel élan dans la coopération algéro-allemande



Le secrétaire général du ministère des Hydrocarbures, Miloud Moudjelled, a reçu, hier, une délégation allemande de haut niveau conduite par le directeur général chargé de la géoéconomie au ministère fédéral des Affaires étrangères, Oliver Rentschler, afin de renforcer la coopération bilatérale dans le secteur de l'énergie.

La rencontre a réuni des représentants allemands ainsi que des entreprises comme Siemens, Bosch et VNG, en présence de l'ambassadeur d'Allemagne en Algérie. Les discussions ont porté sur le gaz naturel, l'hydrogène vert et les technologies à faibles émissions de carbone, dans le cadre de la transition énergétique.

Les deux parties ont également fait le point sur le projet TaqatHy+, notamment sur la réduction des émissions de méthane et le torchage du gaz.

Alger et Berlin ont réaffirmé leur volonté de développer des projets communs fondés sur le transfert de technologies, la formation et la promotion de solutions durables.

TRAFIC DE CHEPTEL

Le Parlement tire la sonnette d'alarme

Pression sur les pâturages et difficultés rencontrées par les éleveurs figurent, entre autres, parmi les déséquilibres structurels relevés par la mission parlementaire.

La mission d'enquête temporaire de l'Assemblée populaire nationale, chargée d'évaluer la situation de la filière des viandes rouges et de l'élevage, a remis son rapport final au président de la chambre basse du Parlement, Brahim Boughali, en vue de sa transmission au président de la République. Ce document de 285 pages, assorti de 17 recommandations, met en évidence plusieurs dysfonctionnements majeurs du secteur, notamment le trafic du cheptel vers les pays voisins, la dégradation des pâturages sous l'effet de la sécheresse, ainsi que la nécessité de généraliser la numérisation et d'améliorer les conditions des éleveurs. Dans une déclaration au site «www.echoroukonline.com», le président de la mission, le député Rabah Djedou, a révélé que ce rapport est le résultat d'une enquête de terrain menée du 8 février au 13 avril dans 9 wilayas considérées comme des zones clés de l'élevage national. Un document officiellement déposé le 7 mai en cours.

UN DIAGNOSTIC PRÉOCCUPANT

La mission fait état d'un diagnostic approfondi de la filière, visant à identifier les déséquilibres structurels et les facteurs de fragilisation. L'objectif est de proposer une refonte des politiques publiques afin de renforcer la sécurité et la souveraineté alimentaires du pays.

Le rapport souligne en particulier la



réduction des pâturages naturels liée à la succession des épisodes de sécheresse, ainsi que l'ampleur du vol de bétail et du trafic du cheptel, qui affectent directement la stabilité des éleveurs, notamment dans les zones rurales et steppiques.

FRAGILISATION DES ÉLEVEURS ET CONTRAINTES STRUCTURELLES

Le document relève que de nombreux éleveurs ont été contraints d'abandonner leur activité ou de se réorienter vers les

zones urbaines, en raison de la hausse des coûts et des difficultés de reconstitution des troupeaux. Les prix élevés de certaines races ovines accentuent également les obstacles à la relance de l'activité.

Sur le plan technique, le rapport signale un taux élevé de mortalité des nouveau-nés dans certaines régions, pouvant atteindre 50%, ainsi que les limites des dispositifs d'amélioration génétique et de reproduction assistée. Il pointe également la faible performance de certaines races locales,

dont la race ouled djellal, pourtant centrale dans la production nationale de viande.

Par ailleurs, la mission met en évidence le morcellement du foncier et la réduction des espaces dédiés au pâturage, compromettant la viabilité économique de l'élevage dans plusieurs régions.

RECOMMANDATIONS POUR UNE RÉFORME

Face à ces constats, la mission formule 17 recommandations principales, appelant à une approche multisectorielle impliquant les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des services concernés.

Elle insiste particulièrement sur la généralisation de la numérisation, considérée comme un levier essentiel pour améliorer la gouvernance, assurer le suivi du cheptel et organiser la chaîne de production et de distribution. Le rapport recommande également la revalorisation du métier d'éleveur, à travers l'amélioration de ses conditions sociales et professionnelles, notamment la protection sociale et sanitaire, afin de stabiliser les zones rurales et de garantir la durabilité du secteur. La mission considère ce rapport comme un document de référence visant à accompagner la transition de la filière vers un modèle plus moderne, durable et performant, garantissant la stabilité du marché national des viandes rouges et le renforcement de la sécurité alimentaire du pays.

R. N.

CULTURE DE L'ARGANIER

Recours aux technologies intelligentes

Le directeur général des forêts, Jamal Tawaheria, a annoncé la mise en place d'un programme national destiné à développer et valoriser la culture de l'arganier. Ce projet s'appuie sur les technologies modernes et les outils numériques intelligents afin d'améliorer la production et d'étendre les superficies dédiées à cet arbre, reconnu pour son importance économique et environnementale. En marge d'une journée d'étude nationale consacrée à l'arganier, le responsable a expliqué que le programme prévoit la plantation de 250 arbres par hectare, avec l'utilisation de techniques d'irrigation économes en eau, notamment le

goutte-à-goutte. L'objectif est aussi de suivre plus précisément l'évolution des arbres grâce à des outils technologiques capables d'optimiser leur croissance et leur rendement.

UNE EXTENSION NATIONALE

Selon lui, la stratégie actuelle de l'État vise à donner une nouvelle impulsion à cette culture à travers le pays. Il a rappelé que la wilaya de Tindouf compte déjà environ 10 000 arganiers et que l'ambition est de généraliser sa plantation dans plusieurs régions, notamment dans le cadre du projet du barrage vert. Un choix motivé par la capacité de cet arbre à résister à la séche-

resse et à s'adapter aux conditions climatiques difficiles. Les résultats obtenus jusqu'à présent sont jugés encourageants. Le responsable a notamment souligné la bonne qualité des fruits et des huiles produites, en particulier dans la wilaya de Mostaganem, avec des expériences similaires dans d'autres régions comme M'sila, Tamarasset et Illizi.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET COOPÉRATION UNIVERSITAIRE

Par ailleurs, l'arganier suscite un intérêt croissant auprès des chercheurs et des universitaires. De nombreux travaux scientifiques sont aujourd'hui

consacrés à ses usages et à ses bénéfices, qu'ils soient économiques ou environnementaux. Cette dynamique s'inscrit dans le cadre de la coopération entre les secteurs de l'agriculture et de l'enseignement supérieur, ainsi que des partenariats entre les services forestiers et les universités locales. Concernant la lutte contre les incendies de forêt, le directeur général des forêts a indiqué que la stratégie mise en place ces dernières années commence à porter ses fruits.

Le nombre d'incendies et les surfaces touchées ont nettement diminué. Il a également précisé que certaines wilayas n'ont enregistré aucun incendie lors de la dernière saison, tandis que

la wilaya de Mostaganem n'a connu qu'un seul cas. Ces résultats sont attribués aux efforts de prévention, à la sensibilisation sur le terrain et à une meilleure coordination entre les différents acteurs concernés.

Enfin, la journée d'étude, organisée par l'Université Abdelhamid-Ibn Badis et la Conservation des forêts de la wilaya à l'occasion de la Journée internationale de l'arganier, a réuni chercheurs et enseignants de plusieurs universités.

Elle a été marquée par des échanges scientifiques et une exposition mettant en valeur les usages de l'arganier dans les domaines alimentaire, industriel, cosmétique et médicinal.

OAIC

Forte baisse des prix des lentilles et du riz

L'Office algérien interprofessionnel des céréales a annoncé, dans un communiqué publié hier, une réduction significative des prix des lentilles vertes et du riz basmati (précuit), au profit des consommateurs, des professionnels et des commerçants.

Selon la même source, le prix des lentilles vertes passe de 210 DA à 110 DA, tandis que celui du riz basmati (précuit) est revu à la baisse, de 160 DA à 120 DA.

Ces nouveaux tarifs sont entrés en vigueur et s'appliquent à l'ensemble des catégories concernées. L'Office invite, par ailleurs, les commerçants et professionnels à se rapprocher des coopératives des céréales et des légumineuses ainsi que de leurs unions afin de bénéficier de ces réductions.

INVESTISSEMENT AGRICOLE À OUARGLA

Le projet Al-Rayan avance sur 1 500 ha



Dans le cadre de la concrétisation d'un important projet stratégique, le wali d'Ouargla, Abdelghani Filali, a reçu, dimanche dernier, les représentants de la société agricole qatarie Al-Rayan, afin de faire le point sur l'avancement du projet de mise en valeur de 1 500 hectares dans le périmètre de Hassi Touil.

Cette démarche s'inscrit dans la politique de l'État visant à encourager l'investissement agricole, à renforcer la

dynamique économique et à ouvrir des perspectives prometteuses de développement durable dans cette wilaya clé du sud-est du pays.

Lors de cette rencontre, les discussions ont porté sur le suivi de l'état d'avancement des procédures liées au projet, ainsi que sur l'examen des différents aspects techniques et organisationnels nécessaires à sa concrétisation dans les meilleurs délais.

Le wali Filali a également réaffirmé l'accompagnement des autorités locales à l'ensemble des investisseurs et la mise à disposition des facilitations nécessaires, conformément

aux directives des hautes autorités du pays visant à améliorer le climat des affaires et à promouvoir l'investissement productif.

Pour rappel, les pouvoirs publics déploient d'importants efforts pour valoriser les immenses potentialités agricoles de la wilaya d'Ouargla afin de contribuer à la sécurité alimentaire, à la création de richesse et à la génération de nouveaux emplois au profit des jeunes de la région.

PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ EN AFRIQUE

L'Algérie, nouveau poids lourd

Fortement dépendant du gaz naturel, l'Algérie couvre largement la demande intérieure et renforce progressivement ses capacités d'exportation, tout en accélérant ses investissements dans les réseaux et les énergies renouvelables.

L'Algérie s'est hissée au rang de troisième producteur d'électricité en Afrique et 38^e au niveau mondial, avec une production dépassant 95 627 GWh, selon les dernières données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

Cette performance repose essentiellement sur une dépendance quasi totale au gaz naturel, qui représente plus de 99 % du mix de production électrique du pays. Cette ressource permet à l'Algérie de garantir un approvisionnement stable, à faible coût, et même d'exporter une partie de sa production vers les pays voisins, notamment la Tunisie. Selon plusieurs rapports, dont celui de Business Insider Africa, le pays couvre largement sa demande intérieure en électricité et renforce progressivement ses capacités d'exportation.

UN SYSTÈME DOMINÉ PAR LE GAZ

Avec une production totale estimée à 96,3 TWh, dont près de 95 TWh issus du gaz naturel, les énergies renouvelables restent encore marginales. Le solaire ne représente que 0,87 TWh, tandis que l'hydroélectricité et l'éolien demeurent très limités.

Malgré ces performances, le principal



défi du secteur réside désormais dans la modernisation et l'extension des réseaux de transport électrique, afin de suivre la croissance de la demande et de mieux intégrer les nouvelles régions industrielles.

À l'échelle continentale, l'Afrique du Sud

reste leader avec 229 303 GWh, suivie de l'Égypte avec plus de 200 000 GWh. L'Algérie occupe la troisième position, confirmant la domination de l'Afrique du Nord dans le secteur électrique africain.

Dans le monde arabe, l'Algérie se classe

cinquième en termes de capacité installée des centrales fonctionnant au pétrole et au gaz, avec 26 326 MW en 2026.

INVESTISSEMENTS ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Face à une demande en hausse de 5,4 % en 2024, appelée à se maintenir au-delà de 5 % par an, les autorités accélèrent les investissements. La consommation nationale a atteint un pic de 20,5 GW durant l'été 2025, entièrement couvert par Sonelgaz, avec des exportations d'environ 500 MW par jour vers la Tunisie. Le pays investit également 1,5 milliard de dollars dans le renforcement des lignes électriques entre le nord et le sud, ainsi que dans le développement de 20 centrales solaires totalisant 3 GW de capacité. Par ailleurs, des projets de connexion électrique avec l'Union européenne sont à l'étude, en partenariat avec la société italienne Eni, ouvrant la voie à de futures exportations d'électricité verte.

Les principales infrastructures du pays incluent les centrales de Bellara (Jijel), Hajar Enous (Tipaza) et Cap Djinet (Boumerdes), toutes basées sur des technologies à cycle combiné permettant d'améliorer le rendement et de réduire la consommation de carburant.

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE

Immersion ivoirienne chez Sonelgaz

Dans le cadre du renforcement de la coopération énergétique entre l'Algérie et la Côte d'Ivoire, le hall numérique de Sonelgaz a accueilli, ce dimanche, une délégation ivoirienne de haut niveau composée de responsables et représentants des principales institutions du secteur de l'énergie.

Cette visite s'inscrit dans le cadre d'une mission technique consacrée au secteur de l'électricité en Algérie et vise à consolider les échanges d'expertise entre les deux pays.

À cette occasion, les membres de la délégation ont découvert les différents espaces du hall numérique de Sonelgaz, qui mettent en valeur les métiers et acti-

vités du groupe ainsi que l'évolution du système énergétique national. Des présentations interactives et des explications techniques ont été assurées par les cadres de la direction de la communication.

La délégation a également été informée de l'expérience de Sonelgaz en matière de transformation numérique, notamment l'intégration des systèmes intelligents dans la gestion des réseaux électriques et gaziers, contribuant ainsi à l'amélioration de la performance et de la fiabilité des infrastructures énergétiques.

Auparavant, le directeur général par intérim du groupe Sonelgaz, Rachid Abdel Samad, a

présidé une réunion de travail avec la délégation ivoirienne, tenue au siège de la direction générale, en présence de plusieurs cadres dirigeants du groupe.

Cette rencontre a permis de présenter la filiale Sonelgaz International et de mettre en avant le rôle du groupe dans le développement des infrastructures énergétiques en Afrique, renforçant ainsi sa position de partenaire stratégique dans le continent.

Les représentants ivoiriens ont salué la qualité de l'organisation ainsi que le niveau des présentations, exprimant leur intérêt pour l'expérience algérienne dans le domaine énergétique et

leur volonté de renforcer la coopération bilatérale et les échanges d'expertise.

Au cours de leur séjour, la délégation effectuera des visites de terrain au niveau de plusieurs filiales du groupe Sonelgaz, afin de s'informer sur les activités liées à la production, au transport et à la distribution de l'électricité et du gaz, ainsi que sur les services et la fabrication.

Cette visite s'inscrit dans la dynamique de coopération sud-sud engagée par l'Algérie, visant à renforcer les partenariats africains, notamment dans les secteurs stratégiques, dont celui de l'énergie, et à promouvoir une intégration économique durable sur le continent.

START-UPS AFRICAINES

Alger au cœur d'un nouveau rendez-vous continental

Le Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) et le gouvernement algérien ont convenu de collaborer à l'organisation de la Conférence Africa Start-up, prévue du 5 au 7 décembre 2026 à Alger.

L'accord a été évoqué lors d'une rencontre entre le Secrétaire général de la ZLECAF, Wamkele Mene, et le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-ups et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah, en marge du Forum africain sur l'investissement et le commerce (AFIC12), tenu à Alger les 9 et 10 mai.

Les échanges ont porté sur le

renforcement du soutien aux start-ups et aux PME africaines, en particulier celles portées par des jeunes, dans le cadre des efforts continentaux de promotion du commerce et de l'industrialisation sous l'égide de la ZLECAF.

Les deux parties ont également passé en revue les résultats de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), organisée à Alger, et exploré de nouvelles pistes de coopération pour dynamiser l'entrepreneuriat et l'innovation sur le continent.

Selon le Secrétariat de la ZLECAF, la Conférence Africa Start-up constituera une plateforme majeure dédiée à la promotion



de l'innovation, de l'entrepreneuriat, de l'investissement et de la coopération entre start-ups et PME africaines.

L'institution souligne par ailleurs la poursuite d'initiatives

en faveur des PME aux niveaux national et régional, visant à faciliter l'accès aux marchés, soutenir la croissance des entreprises et accélérer l'intégration économique du continent africain.

ECONOMIE NUMÉRIQUE

Le ministère ouvre ses portes aux experts

Le ministère de l'Économie de la connaissance, des startups et des micro-entreprises a annoncé l'ouverture de nouvelles opportunités de recrutement destinées aux profils hautement qualifiés, dans le cadre de la consolidation de la stratégie nationale axée sur l'innovation, la technologie et la transformation numérique.

Dans un communiqué publié ce dimanche sur sa page officielle, le ministère précise que cet appel s'adresse aux candidats justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans, acquise dans le secteur public, privé ou à l'étranger, et désireux de contribuer activement à la mise en place d'une économie fondée sur la connaissance. L'institution invite les profils disposant d'un esprit d'initiative et motivés par le travail dans un environnement numérique dynamique à soumettre leur candidature via la plateforme dédiée à cet effet.

SECTEUR PHARMACEUTIQUE

Alger et Madrid renforcent leur partenariat

L'Algérie et l'Espagne renforcent leur coopération dans le secteur pharmaceutique à travers une rencontre entre le ministre Ouassim Kouidri et l'ambassadeur Ramiro Fernández Bachier. Les discussions ont porté sur les échanges d'expertise, le développement des investissements et la coopération dans les essais cliniques ainsi que la production de médicaments, notamment pour les maladies rares.

Les deux pays souhaitent intensifier leur coordination pour renforcer l'innovation et créer davantage d'opportunités de partenariat.

AFFAIRE « EL HADJ ZKABOUDJ »

Le procès avant la fin de la session criminelle

Le tribunal criminel de première instance près le tribunal de Dar El Beïda devrait statuer, avant la clôture de l'actuelle session criminelle sauf renvoi, dans l'affaire du réseau de trafic de drogue dirigé par le dénommé « El Hadj Zkaboudj », considéré comme l'un des plus importants barons de la drogue recherchés par les autorités.

Par Redouane Hannachi

Le principal mis en cause, Chouaïb Ch., alias « El Hadj Zkaboudj », demeure activement recherché par les services de sécurité. Cinq mandats d'arrêt internationaux ont été délivrés à son encontre par le juge d'instruction chargé du dossier puis confirmés par la chambre d'accusation près la cour d'Alger, qui a également validé l'ensemble des



mesures de détention provisoire prononcées contre les autres accusés. L'affaire remonte à juillet 2023, lorsque les services de la police judiciaire relevant de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) ont réussi à démanteler un important réseau criminel transfrontalier spécialisé dans le trafic de cocaïne. Cette opération, qualifiée parmi les plus importantes réalisées ces dernières années, avait permis la saisie

de plus de 80 kilogrammes de cocaïne et l'arrestation de 16 suspects.

Selon les éléments de l'enquête, les investigations menées durant plus de trois mois par le Service central de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants avaient révélé l'existence d'un réseau structuré piloté depuis l'étranger par « El Hadj Zkaboudj », alors en fuite en France. Le réseau projetait d'acheminer une impor-

tante cargaison de cocaïne depuis Tamanrasset vers Alger. L'un des principaux tournants de l'enquête a été l'arrestation, le 23 juillet 2023 à Berriane, dans la wilaya de Ghardaïa, d'un convoyeur âgé de 60 ans. Placé sous surveillance étroite, celui-ci a été intercepté à bord d'un véhicule tout-terrain dans lequel les enquêteurs ont découvert 65 briques de cocaïne, soigneusement dissimulées dans une cache aménagée dans le coffre du véhicule. La marchandise saisie pesait près de 74 kilogrammes.

COCAÏNE ET PSYCHOTROPES

Les investigations menées sous la supervision du parquet compétent ont ensuite permis l'identification et l'arrestation, entre le 24 et le 29 juillet 2023, des autres membres du réseau. Selon les procès-verbaux de l'enquête, ces individus étaient chargés principalement du stockage, du transport et de la distribution de drogue dure. Les perquisitions effectuées aux domiciles des suspects ont également conduit à la saisie de plus de 5 kilogrammes

supplémentaires de cocaïne ainsi qu'une somme dépassant 2 milliards de centimes dans la commune de Bourouba à Alger. Les enquêteurs considèrent « El Hadj Zkaboudj » comme le cerveau de cette organisation criminelle. Son nom avait déjà été cité dans plusieurs affaires liées au trafic international de stupéfiants, notamment une tentative d'introduction de 1,2 million de capsules de psychotropes à la veille du mois de Ramadhan 2023.

Par ailleurs, les services de sécurité avaient également annoncé, dans une autre opération menée au port d'Alger, la saisie de 35,9 kilogrammes de cocaïne dissimulés à bord d'un navire battant pavillon étranger, grâce à une coordination entre les services de la Sûreté nationale et les gardes-côtes. Les enquêteurs soulignent enfin que les réseaux criminels spécialisés dans le trafic de drogue recourent fréquemment à des camions frigorifiques et à des moyens de dissimulation sophistiqués afin de contourner les dispositifs de contrôle et tromper la vigilance des services de sécurité. **R. H.**

AFFAIRE DE TENTATIVE D'HOMICIDE À ALGER

Le procès des deux frères fixé au 16 juin

Le représentant du parquet général près le tribunal criminel d'appel d'Alger a interjeté appel contre la décision d'acquiescement prononcée en faveur des deux frères I. Anis et Mohamed, poursuivis pour tentative d'homicide volontaire sur la personne de L. Tahar. Leur procès devant le tribunal criminel d'Alger de deuxième instance est programmé pour le 16 juin prochain. Les deux accusés avaient été acquittés récemment par le tribunal criminel de première instance de Dar El Beïda, faute de preuves matérielles et légales suffisantes. Après délibérations, la présidente de l'audience, Mme Kias H'nifa, assistée de ses conseillers et des jurés, avait estimé que les charges retenues contre les deux frères ne reposaient sur aucun élément probant permettant de confirmer leur implication dans les faits. Au

cours des débats, un troisième mis en cause, déjà condamné à trois ans de prison ferme dans le cadre de la même affaire, avait revendiqué seul l'agression. Détenu à la prison d'El Harrach, il avait affirmé devant le tribunal avoir « corrigé » la victime à la suite d'une précédente altercation durant laquelle il aurait lui-même été grièvement blessé à la tête par arme blanche. « Les deux frères n'ont rien à voir avec cette affaire. Ils n'étaient pas présents au moment des faits », avait-il déclaré devant la cour, soutenant que le plaignant cherchait à se venger et à échapper à ses propres responsabilités judiciaires dans d'autres dossiers. À la barre, les deux frères avaient catégoriquement nié toute implication. Anis I. avait expliqué qu'il se trouvait au siège de la cour d'Alger au moment de

l'agression présumée, dans le cadre d'une autre affaire opposant les deux parties. Son frère Mohamed avait, de son côté, affirmé qu'il était souffrant ce jour-là et qu'il se trouvait à son domicile en raison de graves problèmes de santé. Le témoin entendu lors du procès avait également soutenu la version des accusés, affirmant que Mohamed était dans un état de santé critique au moment des faits et qu'il avait lui-même accompagné Anis après sa sortie du tribunal. Durant les débats, la partie civile a toutefois maintenu ses accusations contre les deux frères. Le plaignant, appelé à préciser les circonstances de l'agression, s'est cependant contredit à plusieurs reprises sur l'identité exacte de ses agresseurs, poussant la présidente à l'interpeller sur les incohérences de ses déclarations. Le

représentant du parquet avait requis la peine capitale contre les trois accusés, tandis que les avocats de la défense, maîtres Hattab Mohamed et Khiair Tahar, avaient plaidé l'acquiescement, dénonçant ce qu'ils ont qualifié de « coup monté » destiné à régler des différends personnels et judiciaires. Un autre accusé poursuivi pour complicité dans cette affaire avait également bénéficié d'un acquiescement. Les faits remontent à une agression survenue dans le parking situé en face du siège de la cour d'Alger. Selon le dossier, l'intervention rapide des services de sécurité avait permis d'éviter une escalade plus grave de la violence. Les avocats de la partie civile ont finalement introduit un appel afin d'obtenir la révision du jugement prononcé en première instance. **R. H.**

TRAFIC D'INFLUENCE ET CORRUPTION

Peine confirmés contre l'ex-DG de l'OPGI d'Hussein Dey

La 10^e chambre pénale de la cour d'Alger a confirmé la peine de trois ans de prison ferme prononcée en première instance contre l'ancien directeur général de l'OPGI d'Hussein Dey, Rahaimia Mohamed, poursuivi dans une affaire liée au trafic d'influence et à l'octroi indu de logements sociaux. L'ancien responsable avait été condamné récemment par le tribunal de Chéraga à trois ans de prison ferme assortis d'une amende de 200.000 dinars. Lors du procès en appel, le procureur général a requis l'aggravation de la peine, estimant que l'accusé était pleinement responsable des faits qui lui sont reprochés. Au cours des débats, l'ex-DG de l'OPGI a rejeté l'ensemble des accusations liées notamment au trafic d'influence, au faux et usage de faux dans des documents administratifs, au marchandage de logements

sociaux ainsi qu'à la perception de pots-de-vin. Selon le dossier judiciaire, l'ancien responsable aurait donné des instructions à certains responsables d'agences relevant de l'OPGI afin de faciliter l'attribution de logements sociaux à des personnes ne remplissant pas les conditions légales d'éligibilité. La même peine de trois ans de prison ferme a été confirmée contre son collaborateur, C. Mohamed, chargé à l'époque de la gestion foncière au sein de la même structure. Ce dernier a été reconnu coupable de complicité dans des faits de faux et usage de faux. Durant son audition, il a affirmé avoir « appliqué les directives de son supérieur hiérarchique ». Dans le même dossier, l'ancien responsable du service de location des logements sociaux relevant de l'OPGI de Sidi M'Hamed a

également écopé de trois ans de prison ferme et de 200.000 dinars d'amende pour avoir remis des documents falsifiés à des locataires à leur insu. Par ailleurs, plusieurs anciens cadres et fonctionnaires de l'institution ont été condamnés par contumace à cinq ans de prison ferme assortis d'amendes de 300.000 dinars. Faisant toujours l'objet de mandats d'arrêt, ces derniers demeurent activement recherchés par les autorités judiciaires. L'enquête préliminaire menée par les services de la gendarmerie nationale de Bouchaoui avait révélé que des logements sociaux auraient été attribués contre des sommes variant entre 600 et 800 millions de centimes. Les investigations ont notamment établi qu'un bénéficiaire avait obtenu un logement par l'intermédiaire d'un employé de l'APC d'Ouled

Fayet en échange d'une somme d'argent. Les services de la wilaya d'Alger chargés de l'attribution des logements sociaux avaient, selon le dossier, confirmé que le nom du bénéficiaire concerné ne figurait sur aucune liste officielle. Lors des plaidoiries, les avocats de la défense ont sollicité l'application des circonstances atténuantes en faveur des accusés, lesquelles ont finalement été retenues par la juridiction. Pour rappel, l'ex-DG de l'OPGI d'Hussein Dey avait été placé sous mandat de dépôt en 2019 à la prison d'El Harrach dans le cadre d'une enquête instruite par le pôle pénal spécialisé du tribunal de Sidi M'hamed. Son nom était alors cité dans une affaire liée à l'octroi d'avantages indus en rapport avec l'ancien directeur général de la Sûreté nationale, Abdelghani Hamel. **R. H.**

HANDICAPS EN ALGÉRIE

Plus de 4.000 personnes appareillées chaque année

Les handicaps moteurs causés par les accidents de la route figurent parmi les formes d'handicap les plus répandues en Algérie ces dernières années, notamment les amputations des membres supérieurs et inférieurs.

Mohamed Mouaïdi, le DG de l'Office national des appareils et accessoires pour personnes handicapées (ONAA-PH) a révélé hier, dans une déclaration à radio nationale. Ce responsable a précisé que «l'Office équipe chaque année plus de 4.000 personnes en prothèses et appareils orthopédiques». Il a expliqué que ces cas concernent non seulement les victimes d'accidents de la route, mais également les accidents de travail ainsi que certaines maladies chroniques, notamment le «pied diabétique», dont les cas d'amputation connaissent une hausse notable. Mouaïdi a également souligné une augmentation continue de la

demande en prothèses et aides techniques à travers le pays. Selon lui, l'Office assure près de 99 % de l'activité nationale dans ce domaine, malgré la présence de quelques opérateurs privés, surtout dans les aides auditives. Par ailleurs, il a annoncé le lancement, depuis le début de l'année 2026, d'une base de données nationale destinée à recenser les causes des handicaps, afin de contribuer à l'élaboration d'une stratégie nationale visant à réduire les accidents de la route et leurs conséquences. Le responsable a révélé qu'en 2025, plus de 100.000 personnes en situation de handicap ont bénéficié des services de l'Office, à travers la fourniture de divers équipements



médicaux et techniques, notamment des prothèses, aides à la marche, appareils auditifs et autres équipements spécialisés. Il a ajouté que la Caisse nationale de la sécurité sociale (CNAS) prend en charge jusqu'à 100 % des coûts des prothèses dans de nombreux cas, malgré des prix variant entre 150.000 et un (1) million de DA selon le type de prothèse, sa qualité et la nature du handicap. Enfin, il a précisé que les personnes ne bénéficiant pas de couverture sociale peuvent accéder aux services de l'Office après obtention d'une carte de handicapé auprès des services du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.

CENTRES DE LOISIRS

Revalorisation des indemnités des encadreurs

Dans le cadre de l'amélioration continue des conditions de prise en charge des enfants et des jeunes au sein des centres de vacances et de loisirs, le ministre de la Jeunesse chargé du Haut Conseil de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a décidé, pour la deuxième saison consécutive, d'une nouvelle revalorisation du montant minimum des indemnités accordées aux personnels d'encadrement et de service au titre de l'année 2026. Selon un communiqué du ministère, cette mesure s'inscrit dans la vision des hautes autorités du pays, visant à moderniser les espaces de loisirs et de camping et à améliorer les services destinés à la jeunesse.

Le ministère rappelle qu'en 2025, des augmentations variant entre 10 % et 25 % avaient déjà été appliquées selon les missions exercées, afin d'améliorer la gestion des centres et la qualité des prestations offertes aux enfants et aux jeunes. Pour l'année 2026, les nouvelles hausses décidées oscillent entre 10 % et 20 %, en fonction de la nature des tâches assurées. En cumulant les augmentations accordées en 2025 et 2026, certaines fonctions enregistrent ainsi une hausse globale dépassant les 40 %, traduisant l'engagement du ministère à soutenir le personnel d'encadrement, améliorer les conditions de travail et renforcer la qualité des services dans les centres de vacances et de loisirs.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

5 morts et 186 blessés en 24 heures

Cinq (5) personnes sont décédées et 186 autres ont été blessées dans des accidents de la route enregistrés ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, indique dimanche un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj avec 2 morts et 1 blessé, suite à une collision entre un véhicule et un camion au niveau de l'autoroute Est-Ouest dans la commune de Mansourah, précise la même source.

EN POSSESSION DE 4 MILLIONS DE COMPRIMÉS PSYCHOTROPE 13 individus placés en détention provisoire

Treize (13) individus ont été placés, dimanche, en détention provisoire suite à la saisie de près de 4 millions de comprimés psychotropes en leur possession, dans le cadre d'une affaire liée à une bande criminelle transnationale composée de 20 individus, a indiqué un communiqué du parquet de la République près le pôle judiciaire spécialisé du tribunal de Sidi M'hamed. Conformément aux dispositions de l'article 19 du code de procédure pénale et de l'article 34 bis 1 de la loi 25-03 modifiant et complétant la loi 04-18 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes, le parquet de la République près le pôle judiciaire spécialisé du tribunal de Sidi M'ha-

med informe l'opinion publique que dans le cadre de la lutte contre les crimes liés aux stupéfiants et substances psychotropes ainsi que contre la criminalité organisée transnationale, cette juridiction a traité une affaire impliquant une bande criminelle transnationale composée de 20 personnes, a précisé la même source. «Treize (13) membres de cette bande ont été arrêtés en flagrant délit. Il s'agit de Hammoudi Anouar, dit El Missili (32 ans), de Bouzid Saïd, dit El Mikaniassa (42 ans), Bougherrara Zin Elabidine (38 ans) Dilemi Mounir, dit Nasro (36 ans) Ben Hamidouche Bachir (37 ans), Bourennane Housni (33 ans), Djerraf Samir (33 ans), Nadji Mohamed, dit El Targui (31 ans), Bilamine Ahmed (30 ans),

Ben Hamidouche Redouane, dit El Sayeh (49 ans), Seghiour Djafar, 37 ans, Seghiour Ali (33 ans) et El Aissaoui Abou Bakeur (21 ans)», selon la même source. Ils étaient en possession d'une quantité importante de substances psychotropes de type prégabaline 300 mg, estimée à environ 4 millions de comprimés psychotropes, soit précisément 3.975.450 comprimés, ajoute la même source. Suite à l'enquête préliminaire menée par le Service central de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants (SCLTIS) de la Sûreté nationale, 13 individus ont été arrêtés, tandis que 7 autres demeurent en fuite et dont l'identité a été entièrement établie, ajoute la même source. En ce jour, le 10 mai 2026, après la présentation des suspects

devant le parquet de la République, une enquête judiciaire a été ouverte à leur encontre pour crime de détention illégale à des fins de vente, de transport, de stockage, de chargement et d'importation de substances psychotropes dans le cadre d'un groupe criminel transnational, crime de contrebande aggravée portant atteinte à la sécurité et à la santé publiques, délit de blanchiment d'argent dans le cadre d'un groupe criminel, délit de faux et usage de faux ainsi que délit de mise en circulation d'un véhicule non conforme aux normes techniques, poursuit le communiqué. Par conséquent, après l'interrogatoire des accusés, le juge d'instruction a ordonné leur placement en détention provisoire, conclut le communiqué.

PRÉPARATIFS DU HADJ 2026

Belmehdi préside une réunion de coordination

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, chef du bureau des affaires des pèlerins algériens, Youcef Belmehdi, a présidé, dimanche, une réunion de coordination par visioconférence avec le DG de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) et directeur de la mission algérienne du hadj, Tahar Braik, ainsi qu'avec les chefs des délégations et centres relevant de la mission, présents à La Mecque. La rencontre a été consacrée au suivi des préparatifs organisationnels et des prestations de services liés à la saison du hadj, ainsi qu'à la garantie des meilleures conditions aux pèlerins algériens, notamment durant l'accomplissement des rites. A cette occasion, le ministre a insisté sur «la nécessité

du strict respect des instructions organisationnelles en vigueur et de la coordination permanente entre les différents membres de la mission, afin de garantir une prise en charge optimale des pèlerins dont les arrivées à La Mecque se poursuivent». Belmehdi a également donné une série d'instructions relatives aux services assurés aux pèlerins, particulièrement en matière d'hébergement, de restauration, de transport, d'orientation religieuse et de prise en charge sanitaire, appelant à «veiller à répondre rapidement aux préoccupations des pèlerins et à traiter les différentes situations avec efficacité, professionnalisme et en temps opportun». Il a aussi souligné «l'importance d'adopter un bon

comportement et de maintenir une communication permanente avec les pèlerins», rappelant que servir les pèlerins constitue «une responsabilité et un devoir nécessitant dévouement et discipline». De son côté, le directeur de la mission algérienne du hadj, Tahar Braik, a présenté un exposé sur l'accueil des hadjis algériens, y compris leur hébergement et restauration ainsi que les préparatifs des grands rites du hadj, affirmant que «toutes les opérations se déroulent dans de bonnes conditions». Il a précisé que le nombre de hadjis arrivés jusqu'à ce jour à La Mecque, en provenance de Djeddah ou de Médine, dépasse les 17.000 hadjis. L'intervenant a également souligné que le plus grand défi auquel fait face la

mission algérienne du hadj concerne les lieux saints, indiquant que les visites de terrain ont mis en évidence une avancée significative des travaux d'aménagement des tentes et de la mise à disposition de tous les services nécessaires au hadji algérien à Arafat, Mina et Mouzdalifa. De leur côté, les chefs des centres et des délégations ont présenté des rapports exhaustifs sur le déroulement du travail, passant en revue le niveau d'exécution des programmes et des services fournis, ainsi que les principaux défis de terrain et les moyens de les prendre en charge, afin de garantir une amélioration des performances et un renforcement de la coordination entre les différentes équipes.

DÉTROIT D'ORMUZ

Washington rejette l'offre de paix iranienne

L'Iran affirme que sa proposition «n'est pas excessive» et accuse les États-Unis de maintenir des «demandes déraisonnables».

Le détroit d'Ormuz, passage stratégique pour le commerce mondial et crucial pour l'exportation du pétrole, reste au centre des tensions internationales. Le président américain Donald Trump a rejeté la réponse de l'Iran à la proposition de Washington d'engager des pourparlers de paix pour mettre fin au conflit, tandis que les prix du pétrole ont bondi de quatre dollars le baril, reflétant l'inquiétude des marchés face à l'incertitude sur l'approvisionnement énergétique mondial. De son côté, l'Iran affirme que sa proposition «n'est pas excessive» et accuse les États-Unis de maintenir des «demandes déraisonnables». Selon les médias officiels, la réponse iranienne insiste sur la fin de la guerre sur tous les fronts, notamment au Liban, et sur la sécurité de la navigation dans le détroit, sans préciser quand celui-ci pourrait être rouvert ni les conditions exactes pour un retour à la normale.

UNE RÉUNION INTERNATIONALE POUR SÉCURISER LE DÉTROIT

Face à cette impasse, le Royaume-Uni et la France présideront mardi une réunion de ministres de la Défense de plus de 40 pays pour coordonner les plans militaires visant à rétablir la circulation maritime. Dans un communiqué, le ministère britannique de la Défense a précisé que cette réunion, la



première du genre dans le cadre de la mission multinationale, sera présidée par John Hiley et sa consœur française Catherine Colonna. Londres et Paris préparent une mission multinationale pour sécuriser la navigation. Le Royaume-Uni a annoncé le déploiement d'un destroyer dans la région, tandis que le porte-avions français Charles de Gaulle a traversé le canal de Suez mercredi en direction du golfe Persique. Ces mesures visent à garantir la sécurité des navires marchands transportant pétrole,

denrées alimentaires et matières premières, essentiels pour les marchés mondiaux.

L'IRAN MENACE DE RIPOSTER

Dimanche, l'Iran a averti qu'il répondrait de manière «décisive et immédiate» à tout déploiement militaire. Le vice-ministre iranien des Affaires étrangères, Kazem Gharibabadi, a rappelé que «la République islamique d'Iran est la seule à pouvoir assurer la sécurité de ce détroit et ne permettra

à aucun pays d'intervenir». Cette déclaration souligne la volonté de Téhéran de rester le seul acteur capable de contrôler ce passage stratégique.

PARIS ET LONDRES PRÔNENT LA COORDINATION

Le président français Emmanuel Macron a déclaré que la mission vise à sécuriser la navigation de manière coordonnée avec l'Iran. Lors d'une conférence de presse à Nairobi, il a affirmé que la France refuse «tout blocus, quelle qu'en soit la provenance» et insiste sur la «liberté de navigation maritime». Macron a précisé que le déploiement militaire dans le détroit «n'a jamais été envisagé», tout en soulignant que la France et le Royaume-Uni restent sur le qui-vive. La mission, préparée en coopération avec 50 pays et organisations internationales, vise à permettre la reprise de la navigation maritime dès que les conditions seront réunies, tout en évitant toute escalade ou confrontation avec les pays de la région et les États-Unis, afin de garantir l'acheminement des engrais, denrées alimentaires et carburants. Selon des experts, cette opération pourrait marquer un tournant dans la coopération internationale pour sécuriser les routes maritimes vitales, tout en testant la capacité de dialogue avec Téhéran dans un contexte post-conflit.

R.I/agences

GHAZA

L'impasse sur le cessez-le-feu se poursuit

Les efforts pour faire avancer la deuxième phase de l'accord de cessez-le-feu à Ghaza restent au point mort, alors que les tensions sur le terrain s'aggravent. Le désaccord majeur concerne le dossier du «s arsenal de la résistance», un point central des négociations entre l'entité sioniste et les factions palestiniennes.

Malgré la visite du représentant spécial du Conseil de la paix, Nikolay Mladenov, à Tel-Aviv, aucun progrès n'a été enregistré. Les attaques sionistes contre la bande de Ghaza continuent de s'intensifier, poussant le mouvement Hamas à appeler les médiateurs et garants de l'accord à mettre fin à l'agression.

L'ENTITÉ SIONISTE REFUSE LES EXIGENCES PALESTINIENNES

Un responsable d'une faction de la résistance a déclaré que les sionistes refusent toutes les demandes nécessaires pour faire avancer la trêve vers les étapes suivantes. «Ce que fait l'État d'occupation montre son refus de toutes les exigences nécessaires pour progresser», a-t-il affirmé.

Selon la source, l'entité sioniste ne respecte pas les zones convenues dans le cadre de l'accord de cessez-le-feu entré en vigueur le 10 octobre, et poursuit ses attaques meurtrières tout en empêchant l'acheminement de l'aide humanitaire.

Les factions palestiniennes

insistent sur le fait que «l'arsenal de la résistance est une affaire intérieure». Toute proposition visant à le limiter ou le contrôler sera rejetée, selon les responsables palestiniens. Ils affirment que ce dossier ne pourra être réglé que dans le cadre d'un accord global mettant fin à l'occupation et à la tragédie du peuple palestinien.

HAMAS DÉNONCE LES ATTAQUES SIONISTES

Hamas a qualifié la poursuite des attaques sionistes contre la police à Ghaza de «continuation des crimes et du terrorisme de l'ennemi contre notre peuple». Le mouvement a accusé l'entité sioniste de maintenir le chaos et

d'entraver toute reprise normale de la vie dans le territoire.

Le mouvement a également appelé la communauté internationale à protéger la population civile et à fournir l'aide humanitaire nécessaire, rappelant que depuis l'entrée en vigueur de l'accord en octobre, plus de 850 Palestiniens ont été tués. Le Centre de l'Homme pour la démocratie et les droits à Ghaza a dénoncé la création par l'entité sioniste de la «ligne orange», qui couvre 60 % de la bande de Ghaza, comme une violation flagrante de l'accord de cessez-le-feu. Cette mesure unilatérale viserait à imposer un nouveau contrôle géographique et à restreindre la liberté de mouvement des civils. Selon le centre, le

déplacement de la «ligne jaune» vers l'ouest sur 8 à 9 % supplémentaires du territoire reflète un mépris des efforts internationaux pour consolider la trêve et accentue la souffrance des populations civiles. Ces actions pourraient compromettre la confiance dans tout futur accord et aggraver la crise humanitaire à Ghaza. La trêve à Ghaza reste fragile. L'entité sioniste poursuit ses attaques et impose de nouvelles restrictions sur le terrain, tandis que les factions palestiniennes maintiennent leur position sur l'arsenal de la résistance. Les médiateurs internationaux tentent de préserver l'accord, mais la situation humanitaire et sécuritaire continue de se détériorer.

UNION EUROPÉENNE

Reprise du dialogue avec la Syrie

Les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne rencontrent hier leur homologue syrien Asaad Chibani pour lancer un «dialogue politique» de haut niveau, un an et demi après la chute du régime de Bashar al-Assad.

L'UE souhaite soutenir le processus de reconstruction en Syrie, où la situation reste «effroyable» après quinze années de guerre civile. Environ 13 millions de Syriens, soit près de la moitié de la population, ont besoin d'aide alimentaire. L'UE avait promis une aide financière de 620 millions d'euros pour la période 2026-2027.

Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, avait déclaré en

janvier qu'Europe ferait «tout ce qui est en son pouvoir» pour aider à la reconstruction de la Syrie.

RÉACTIVATION DE L'ACCORD DE COOPÉRATION

L'UE devrait décider de réactiver l'accord de coopération avec la Syrie, suspendu en 2011 pour violations des droits humains.

Avant la suspension, les échanges commerciaux atteignaient 7 milliards d'euros. En 2023, les importations européennes depuis la Syrie étaient de 103 millions d'euros et les exportations de 265 millions d'euros. Bruxelles souhaite initier des négociations pour un accord de partenariat plus

ambitieux, similaire à ceux conclus avec l'Égypte, l'occupant ou le Liban. Ces discussions devraient être longues, l'UE cherchant à faciliter l'accès de Damas au financement, un facteur clé pour relancer l'économie.

Des aides ciblées sont prévues, notamment pour les agriculteurs syriens (fourniture de pompes d'irrigation) et dans le secteur de la santé (réhabilitation d'un hôpital à Homs).

RETOUR DES RÉFUGIÉS SYRIENS

L'Allemagne accueille près d'un million de Syriens. Le chancelier Friedrich Merz a exprimé le souhait que 80 % de ces réfugiés rentrent en Syrie dans les trois pro-

chaines années, précisant que c'est également la volonté du président syrien.

Le Danemark encourage également le retour des réfugiés, sous réserve de conditions favorables. Selon Julian Barnes-Dacey, expert du Moyen-Orient au Conseil européen des relations étrangères, la situation économique en Syrie ne s'améliore pas assez rapidement pour convaincre les Syriens de revenir.

Un responsable européen a confirmé qu'aucune obligation de retour ne sera imposée aux réfugiés. Cette question sera discutée lors de la réunion d'hier, Bruxelles espérant obtenir des garanties sur le suivi des discussions relatives au sort des réfugiés.

LIGA

Le Barca champion, le Real en crise

Le club madrilène enchaîne une deuxième saison blanche consécutive, une situation rare à son niveau.

La Maison Blanche brûle. Ancienne machine redoutable, symbole de l'institution indéboulonnable, le Real Madrid CF termine une saison 2025-2026 chaotique, autant sur le terrain qu'en dehors.

Dans un Clásico acquis à la cause des Catalans (2-0), officiellement champions d'Espagne depuis avant-hier, les Merengues ont vu partir en fumée leurs derniers espoirs de sauver leur saison. Une Liga 2025-2026 qui semblait déjà hors de portée depuis plusieurs semaines, au vu des neuf points de retard qui les séparaient de leur grand rival barcelonais fin avril.

Ce revers de dimanche ne fait qu'entériner un constat amer pour le club de la capitale : pour la deuxième fois consécutive, le Real Madrid termine une saison sans trophée majeur. Il s'agit de la sixième fois au XXI^e siècle. Plus que jamais, le géant madrilène traverse une crise.

UN VESTIAIRE SOUS TENSION

Renforcé lors des deux derniers mercatos par du sang neuf à prix d'or (près de 220 millions d'euros dépensés en deux ans), le nouveau vestiaire madrilène —



qui succède à la génération dorée de Luka Modrić, Toni Kroos, Sergio Ramos et Karim Benzema — s'enfonce dans une crise profonde. Une transition manquée, illustrée par les récents épisodes de tensions internes, notamment l'altercation entre Aurélien Tchouaméni et Federico Valverde (capitaine en l'absence de Dani Carvajal), ainsi que des frictions impliquant la recrue portugaise Álvaro Carreras et Antonio Rüdiger.

Ce climat délétère n'a cessé de s'aggraver tout au long d'une saison tumultueuse. Fragilisé par des résultats décevants en Liga des champions et en championnat, ainsi que par des tensions liées aux méthodes jugées trop strictes de l'ancien entraîneur Xabi Alonso, le vestiaire a contribué à fissurer l'image d'un Madrid à la fois "institution modèle" et

"machine à trophées" autrefois inébranlable.

L'ÉNIGME KYLIAN MBAPPÉ

Les critiques visant Kylian Mbappé ont également rythmé la saison des Merengues. Parmi elles, un accrochage verbal avec Jude Bellingham en février, des prestations jugées insuffisantes contre le Bayern Munich en Ligue des champions, ou encore une virée en Sardaigne, pourtant autorisée, alors qu'il était en convalescence.

Un bilan contrasté accompagne toujours le Français : des statistiques impressionnantes (40 buts en 39 matchs), mais une influence encore limitée sur le collectif. Hormis deux titres "secondaires" la saison précédente, il n'a remporté aucun trophée majeur depuis son arrivée en 2024, alors que son ancien club, le Paris Saint-Germain, a remporté



sa première Ligue des champions après son départ. Son avenir reste incertain, notamment à l'approche de la Coupe du monde aux États-Unis.

DES ÉCHECS EN SÉRIE

En plus des contre-performances en Liga, marquées par des défaites inattendues comme celle face à Majorque (2-1), le Real a été éliminé tôt en Coupe d'Espagne, dès janvier, contre Albacete (3-2). Une défaite lors du premier match d'Álvaro Arbeloa sur le banc, survenue quelques jours après la perte de la Supercoupe d'Espagne (3-2) face au Barça, résultat qui avait coûté sa place à Xabi Alonso.

Éliminé par le Bayern Munich en quarts de finale de la Ligue des champions (6-4 sur l'ensemble des deux matchs), le Real Madrid a encore échoué à atteindre le dernier carré de la compétition

pour la deuxième année consécutive.

FLORENTINO PÉREZ EN COLÈRE

« Une saison sans titre est un échec, car nous sommes le Real Madrid. Mais deux saisons blanches, c'est intolérable. Être joueur du Real Madrid est un privilège, mais cela implique aussi une responsabilité. Beaucoup d'entre vous n'ont pas été à la hauteur des attentes du club. »

Dans un collectif en crise et un projet sportif fragilisé, l'été 2026 s'annonce mouvementé à Madrid. Plusieurs départs de cadres sont évoqués, tout comme la recherche d'un nouvel entraîneur. Vinícius Júnior, sous contrat jusqu'en 2027, n'a toujours pas prolongé, tandis qu'Álvaro Arbeloa est déjà menacé et plusieurs noms circulent pour lui succéder.

Mais que se passe-t-il à l'AC Milan ? Longtemps dauphins de l'Inter, les Lombards sont méconnaissables depuis de nombreuses semaines et enchaînent les contre-performances, avec cinq défaites lors des huit derniers matchs. Dans le lot, il faut donc compter celle de ce dimanche soir à domicile contre l'Atalanta, lors de laquelle les hommes de Massimiliano Allegri ont tout bonnement coulé pendant la grande majorité de la rencontre, malgré un réveil tardif (2-3). La Dea, qui ne jouait pourtant plus rien au classement, assurée de terminer septième et non européenne, n'a finalement eu qu'à profiter d'une défense milanaise bien trop permissive pour s'offrir un joli succès.

Le Brésilien Ederson a ouvert le score rapidement dans le match d'une frappe du droit sur laquelle Mike Maignan a été trop court (0-1, 7e). À la suite d'une superbe remise en pivot de Nikola Krstović, Davide Zappacosta a doublé la mise en remportant

SERIE A L'AC Milan cède encore



son duel avec le portier français (0-2, 29e), puis Giacomo Raspadori a envoyé un missile du gauche pour tuer le suspense en seconde période (0-3, 52e). Enfin presque, puisque Milan a au moins eu le mérite de se

réveiller en toute fin de match, avec une première réduction de l'écart signée Strahinja Pavlović, d'une tête sur coup franc (1-3, 88e), puis une seconde de Christopher Nkunku sur penalty (2-3, 90e+4).

Un nouvel accroc qui contraint les Milanais à terminer le week-end quatrièmes et qui remet la qualification en Ligue des champions encore un peu plus en question.

ROME RÊVE D'EUROPE

Un entraîneur de 30 ans contre un autre de 68 ans, cela peut donner du spectacle : voilà un petit résumé de ce Parme-Rome. La plus grande histoire de la Serie A retiendra que la Roma a renversé Parme en marquant deux buts dans le temps additionnel.

Avec ce scénario dingue, l'équipe de Gian Piero Gasperini ne lâche rien dans sa quête de Ligue des champions. À deux journées de la fin, elle revient à égalité avec Milan, quatrième, et à un point de la Juve, troisième. Le derby du week-end prochain s'annonce explosif.

Carlos Cuesta, le plus jeune coach des cinq grands championnats, pensait avoir flairé le bon coup en titularisant Mandela Keita le jour de ses 24 ans. Devant ses parents, le milieu belge a marqué son premier but depuis près de trois ans, mais pensait surtout faire basculer la saison de la Roma. L'équipe de la capitale, qui menait au score grâce à l'inévitable Donyell Malen (0-1, 22e), super recrue de l'hiver, voyait alors ses rêves de C1 s'éloigner. C'était compter sans une frappe hors de la surface de l'entrant Devyne Rensch, puis un penalty de ce diable de Donyell Malen (2-3, 90e+10). Le Néerlandais signe déjà son treizième but en quinze matchs.

●PREMIER LEAGUE

LE DUEL POUR LE TITRE SE POURSUIT

Premier League : le duel pour le titre de champion d'Angleterre de première division se poursuit entre Manchester City et Arsenal. Les Citizens veulent conserver leur titre, tandis qu'Arsenal espère réécrire l'histoire après son dernier sacre il y a 20 ans. Les Gunners tentent de maintenir leur avance sur les hommes de Pep Guardiola, victorieux de Brentford samedi 9 mai 2026.

Les Skyblues ont dominé les Bees sur le score de 3-0. Doku, Haaland et Marmoush sont les buteurs citoyens de la rencontre. Cette victoire a permis à Manchester City de revenir à deux points d'Arsenal. Mais les hommes de Mikel Arteta ont repris le large après leur victoire étriquée contre West Ham United ce dimanche 10 mai 2026. L'unique but de la rencontre est signé Leandro Trossard à la 83e minute. Arsenal reprend ainsi cinq points d'avance sur Manchester City, qui a toutefois un match en retard. Les Citizens joueront leur match en retard

mercredi 13 mai 2026 contre Crystal Palace.

ASTON VILLA CALE, FOREST ASSURE SON MAINTIEN

Dix buts en trois rencontres, mais surtout trois matchs nuls : voilà ce qu'on retiendra de la journée de football outre-Manche, en attendant le résultat d'Arsenal face à West Ham. Il faut néanmoins saluer Nottingham Forest, qui a officiellement validé son maintien au bout de l'effort face à Newcastle United (1-1). Les Magpies avaient ouvert le score grâce à Harvey Barnes, mais le jeune Elliot

Anderson a égalisé en fin de match, offrant à son équipe sept points d'avance sur le dix-huitième provisoire, West Ham. Sur le terrain de Crystal Palace, Everton a mené à deux reprises, mais Ismaïla Sarr puis Jean-Philippe Mateta ont permis aux Eagles d'obtenir un match nul (2-2), qui ne change pas une saison décevante en championnat. Enfin, Aston Villa n'a pas réussi à s'imposer sur le terrain du déjà relégué Burnley FC (2-2) et devra encore patienter pour valider officiellement sa qualification en Ligue des champions la saison prochaine.

LIGUE 1

Un avant-dernier round capital et décisif

Du sommet du classement aux profondeurs de la zone rouge, chaque rencontre revêt une importance capitale.

La 29e journée de Ligue 1 Mobilis s'annonce décisive dans la course au titre, aux places africaines, mais aussi dans la lutte pour le maintien. Répartie sur ce mardi et mercredi, cette avant-dernière manche de la saison promet plusieurs affiches sous haute tension avec des enjeux majeurs à tous les niveaux du classement. Le bal sera ouvert aujourd'hui avec quatre rencontres importantes. À 16h00, l'ES Ben Aknoun recevra l'ES Mostaganem dans un duel capital pour le maintien. Les deux formations jouent gros dans cette dernière ligne droite et le moindre faux pas pourrait coûter cher. Au même moment, le MB Rouissat accueillera le Paradou AC avec l'ambition de poursuivre sa remontée au classement. Le PAC, toujours imprévisible offensivement, tentera de ramener un résultat positif loin de ses bases.

À 17h45, le CS Constantine défiera l'USM Khenchela dans une rencontre importante pour les Constantinois, encore en course pour une qualification continentale. Le CSC



voudra confirmer sa solidité à domicile face à une équipe de Khenchela réputée difficile à manœuvrer.

Enfin, l'affiche de la soirée opposera à 20h00 l'USM Alger à l'Olympique Akbou au stade du 5-Juillet. Engagés sur plusieurs fronts cette saison, les Usmistes devront gérer la pression face à une surprenante équipe d'Akbou qui réalise un excel-

lent exercice et rêve toujours d'une place sur le podium.

LE CHOC ESS - MCA AU CENTRE DE TOUTES LES ATTENTIONS

La journée se poursuivra demain avec quatre autres affiches particulièrement attendues. Le leader MC Alger effectuera un déplace-

ment périlleux chez l'ES Sétif à 17h45. Le Doyen pourrait se présenter avec l'opportunité de se rapprocher encore davantage du titre, mais l'ESS reste toujours redoutable à domicile. Ce choc constitue incontestablement l'un des grands rendez-vous de cette 29e journée.

À la même heure, l'ASO Chlef recevra la JS Kabylie dans un duel important pour les ambitions africaines des Canaris. La JSK, en pleine confiance ces dernières semaines, tentera de confirmer son regain de forme. De son côté, le MC El-Bayadh accueillera la JS Saoura dans un match où les visiteurs chercheront à consolider leur position parmi les équipes de tête. Enfin, la clôture de cette journée offrira une affiche historique entre le CR Belouizdad et le MC Oran à 20h00. Le Chabab, toujours engagé dans plusieurs compétitions cette saison, vise une nouvelle victoire pour rester pleinement dans la bataille pour les places africaines, tandis que le MCO espère créer la surprise dans un stade du 20-Août qui s'annonce bouillant.

Rafik G.

EREDIVISIE

Hadj Moussa envoie Feyenoord en C1

Anis Hadj Moussa a une nouvelle fois été décisif avec Feyenoord lors du match nul face à l'AZ Alkmaar (1-1). Grâce à ce résultat, le club de Rotterdam assure officiellement la deuxième place de l'Eredivisie et une qualification directe pour la prochaine UEFA Champions League. Mené après l'ouverture du score de Troy Parrott, Feyenoord a réagi en seconde période. L'ailier algérien a inscrit le but de l'égalisation, confirmant son impact dans les moments importants. Ce point précieux permet également à Feyenoord de profiter d'un faux pas de ses concurrents, notamment NEC Nijmegen, pour valider son billet européen. Hadj Moussa, lui, confirme sa très bonne forme en cette fin de saison et son rôle grandissant dans l'équipe.

PAYS-BAS

Ramiz Zerrouki enflamme le mercato européen

Le nom de Ramiz Zerrouki anime déjà le mercato estival. Auteur d'une saison convaincante avec FC Twente, où il est prêté par Feyenoord, le milieu algérien a retrouvé son meilleur niveau après une période difficile à Rotterdam. Régulier tout au long de la saison, Zerrouki a largement contribué à la belle campagne de Twente, actuellement en course pour une qualification en UEFA Champions League. Ses performances attirent plusieurs clubs européens, notamment RC Lens, Olympique Lyonnais, RC Strasbourg, Villarreal CF et Trabzonspor. Sous contrat avec Feyenoord jusqu'en 2027, un départ lors du prochain mercato semble désormais très probable.

SAUDI PRO LEAGUE.

Houssem Aouar encore décisif

Houssem Aouar poursuit sa belle saison avec Al-Ittihad Club. L'international algérien a inscrit un superbe but lors de la victoire face à Damac FC (2-1), dimanche, pour le compte de la 32e journée de Saudi Pro League. Servi par Moussa Diaby, Aouar a ouvert le score d'une magnifique volée à la 24e minute. Grâce à cette nouvelle réalisation, le milieu algérien porte son bilan à 13 buts et 4 passes décisives en 33 matchs toutes compétitions confondues cette saison.

JUPILER PRO LEAGUE

Yacine Titraoui signe un bijou en play-offs

De retour comme titulaire après une blessure, l'international algérien Yacine Titraoui a brillé lors du match disputé à Anvers en play-offs du championnat belge. Le milieu algérien de 22 ans a inscrit un superbe but, important dans la course à une qualification européenne. Avec cette réalisation, il totalise désormais quatre buts toutes compétitions confondues cette saison. En parallèle, il continue de gagner en importance avec la sélection algérienne, récemment rappelé par Vladimir Petković, à l'approche des échéances menant au Mondial 2026.

MONDIAUX DE NATATION

Jaouad Syoud décroche les minima

Le nageur algérien Jaouad Syoud a réalisé une performance de haut niveau lors de la 17e édition des Championnats d'Afrique de natation, disputée au Complexe olympique Miloud-Hadefi à Oran, en validant les minima de qualification pour les Championnats du monde (catégorie « B »). Dominateur sur l'ensemble de ses courses, Syoud a survolé la compétition en s'adjugeant six médailles d'or, dont cinq en individuel. Il s'est imposé dans les épreuves du 50 m

dos, 200 m quatre nages, 200 m papillon, 200 m brasse et 400 m quatre nages, avant de compléter son palmarès avec un titre en relais masculin 4x100 m quatre nages.

Une moisson exceptionnelle qui lui a permis de s'offrir le titre de meilleur nageur du championnat et d'asseoir davantage son statut de leader de la natation africaine.

Selon l'encadrement technique national, Syoud est le seul nageur algérien à avoir atteint les minima qualificatifs pour les Mondiaux,

confirmant ainsi sa montée en puissance à l'approche des grandes échéances internationales. Au-delà des performances individuelles, ces résultats illustrent la progression globale de la natation algérienne, qui se projette déjà vers les prochains objectifs majeurs : les Jeux méditerranéens, les Jeux olympiques de la jeunesse de Dakar 2026, et surtout les Jeux olympiques de Los Angeles 2028.

La Fédération algérienne des sports aquatiques met

d'ailleurs en place un plan de préparation structuré, basé sur des regroupements régionaux réguliers et des stages intensifs, afin d'optimiser le niveau des athlètes tout en conciliant leur parcours scolaire. Les responsables fédéraux évoquent également un projet ambitieux : la création d'une Académie africaine de natation en Algérie, destinée à renforcer le développement de la discipline sur le continent et à positionner le pays comme futur hôte d'étapes de Coupe du monde.

HANDBALL

Double confrontation algéro-tunisienne

La sélection algérienne de handball disputera deux matchs amicaux face à son homologue tunisienne, les 15 et 16 mai à la salle Mohamed-Mezali de Monastir, a annoncé la Fédération tunisienne de handball (FTH) samedi dernier dans un communiqué. Ce sera la première sortie du nouveau sélectionneur national du Sept national, l'Espagnol Raoul Alonso Sanguino, nommé en remplacement de Salah Boucekriou, qui a quitté la barre technique à l'issue du Championnat d'Afrique des nations (CAN-2026), organisé au Rwanda du 21 au 31 janvier dernier.

La première échéance officielle des Verts est prévue l'été prochain, à savoir les Jeux méditerranéens programmés à Tarente (Italie) du 21 août au 3 septembre 2026, avant d'enchaîner avec le Championnat du monde, prévu en Allemagne du 13 au 31 janvier 2027.



Lors du tirage au sort du Mondial, prévu le 10 juin prochain à Munich, l'Algérie sera placée dans le chapeau 4, aux côtés du Qatar, du Koweït, du Japon, de l'Angola et de l'Uruguay, ainsi que de deux équipes invitées (wild cards).

L'Algérie s'est qualifiée pour le Mondial grâce à la quatrième place obtenue lors de la CAN-2026, rappelle-t-on.

COUPE DE LA CAF (FINALE RETOUR)

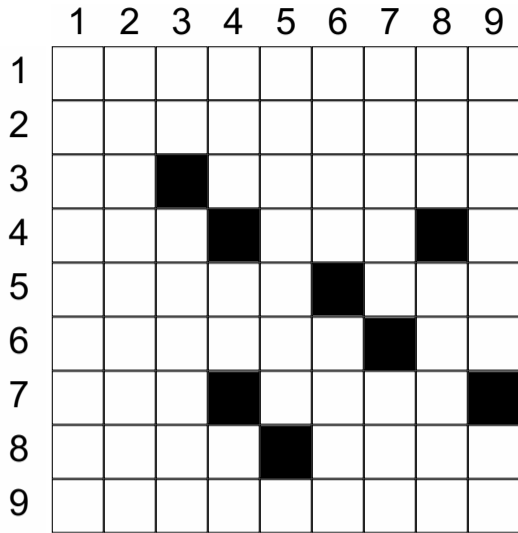
2 000 billets pour les Usmistes

Le Zamalek SC a reçu le feu vert des autorités égyptiennes pour la présence de 46 000 supporters lors de la finale retour de la CAF Confederation Cup, prévue le samedi 16 mai face à l'USM Alger, au Stade international du Caire (19h00, heure algérienne), rapportent des médias locaux. Les organisateurs ont également réservé un quota de 2 000 billets pour les supporters de l'USMA, précise la même source.

Lors de la première manche, disputée samedi soir au stade olympique du 5-Juillet à Alger, l'USMA s'est imposée sur le score de 1-0 grâce à un penalty transformé par Ahmed Khaldi dans le temps additionnel (90e+7).

Le vainqueur de cette édition emportera une prime de 4 millions de dollars, tandis que le finaliste malheureux recevra 2 millions de dollars.

Mots Croisés



Horizontalement

- 1- Inspirer de la crainte, de la peur à.
- 2- Qui relève de la narration.
- 3- Pronom familier - Odeurs agréables se dégageant des aliments.
- 4- Fait face à l'ouest - Fait mourir.
- 5- Elle tombe en flocons - Argile rouge ou jaune.
- 6- Vers solitaires - Donc bien appris.
- 7- Institut universitaire de technologie - Affluent de l'Oubangui.
- 8- Qui choque les bienséances - Pronom avant vous.
- 9- Etat d'excitation nerveuse passagère.

Verticalement

- 1- Le fait de se proposer un certain but.
- 2- Qui provoque des nausées.
- 3- Symbole du tour - Résonner lentement par coups espacés.
- 4- Convientra - Soldat américain - En ville.
- 5- Outil pour enfoncer les clous.
- 6- Aussi populaire - Il est parfois interdit en ville.
- 7- Impôts anciens - Nul n'est censé l'ignorer.
- 8- La première femme - Compagne de Tristan.
- 9- Ferme dans ses projets - Sud-est.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Merçenaire
Mercenaire
Mercennaire
Maircenaire

Diplomautique
Diplomatique
Diplomatique
Diplomatic

Cordination
Coorddination
Coordination
Caurdination

Marabbout
Marabou
Marabou
Marabout

Les mots fléchés

DUPER TOUJOURS RENDRE LA SANTÉ	GERMES GLACÉS LÉGÈRES	PRÉVIENN-ENT C'EST LUI	PROPOSITION DE PRISE	ROUTE NATIONALE ET LE RESTE	FLÛTE ! QUI VOLE AUX VENTS	BEAU CADRE
			HONTEUX ATTAQUE DU CHEVAL			
IL EST ABJECT					SAISON CHAUDE REND PLUS INTENSE	
ISOLÉE			OBSERVÉ VERTICAL	BUS À ELE		VÉHICULE
SALUT ROMAIN	ORGANES D'INFO INUTILE				AU REVOIR ITALIEN CHEVAL FISCAL	
		AUTEUR D'ARTICLES À MOI				
DEMANDE DE MENDIANT SORTE DE CRAYON				ARRIVA ASEPTISÉ		INVENTÉE
			CELUI DU CHAUFFEUR EST À GAUCHE	MOT DE LIAISON	DIMINUTIF D'OCTOBRE JOUE AVEC LES VAGUES	
SOUS MI DÉBUT DE FISCAL		ESSAYÉES ÉNORME				INEXIS-TANTS
			REFUS RUSSE MESURE DU POIDS		AVANT DEUX JEU CHINOIS	
EAU-DE-VIE	CHOISIR HANTÉE			ENGIN DE LEVAGE HUME		
			CLOU DE CUISINE IL SE FAIT PRIER			
CHIEN COURT SUR PATTES	CABOSSÉ DANS CE TEMPS-LÀ				AVANT LA SPÉCIALITÉ SANS QUOI	EMPE-REURS SLAVES
				NÉ LA PART DU RISQUE		GRAND LAC AMÉRICAIN
NUIT ERRA			POMPÉS RAPPORT EN MATHS			
		BONDÉ BONNE CARTE			DIEU DES PHARAONS RÉGLE DOUBLE	
PREND LA RELEVÉ HARDIES				LAISSER BRUNIR		
			APPORTÉES			

BIFFE-TOUT

EN 8 LETTRES :
Ancien footballeur algérien

- | | | |
|-----------|--------------|------------|
| AMIDON | FINE | OURAGAN |
| ANTRE | GAGE | PHOBIE |
| ARA | GANGRÈNE | PION |
| ARCHIPEL | GARGARISME | PLUIE |
| BAGUE | GÉNÉREUSE | POIGNARD |
| BASILIC | HIRONDELLE | PORT |
| CANNELLE | IVRES | PORTION |
| CAPABLE | LARYNX | POULPE |
| CHAPEAU | MAGNÉTOSC | PRISE |
| CLAVIER | OPE | PROGRAMME |
| CLIENTE | MÉNAGE | QUALITÉ |
| CLINIQUE | MISOGYNE | RÉFÉRENDUM |
| CLOS | MITRAILLETTE | SAUVAGES |
| COLIN | MONTAGNARD | STERNUM |
| COLLECTIF | MONTRE | SULTAN |
| CONSONNE | MYOPATHIE | TÂCHE |
| CRISTAL | NABAB | TANTE |
| ECUELLE | NATTE | UTÉRUS |
| EVIDENT | NERFS | VIOLON |
| FANFARON | NEVEU | VISITEUR |
| FÉMINITÉ | NOUS | VIVRE |

G A N G R E N E S U R E T U A E P A H C
 E E A P R E V S C N P E M A D H R M R A
 N G L V O I L L U O A O T R R C I I B P
 E F I A D I I L R L N B A I H A S D R A
 R V I E G E G T E T T N A I N T E O E B
 E P N T N U I A R N G A P B A I G N M L
 U T E T C O J E R A N E N L U R M I L E
 S E E I N E T N T D L A L L A E S E I E
 E O U I N I L N O E R E C M A O V B F I
 P R L G L T O L M C T U M I G R O E H U
 O O E A A M U S O T U E E Y L H Y I N L
 C S U F E B I R E C R F N T P I R N P P
 S Q A N E R R L E T M E A O I O S O X E
 O M A U A R L E N E V U R N N S U A C U
 T G S G V I E A I I U T N D F L I U B Q
 E A R E A A G N O V S Q E R P A E V E I
 N A N R R A G L D O A L A E E L R T I N
 G O T T R V O E L U L L N L L T T O O I
 A I I U E N I C S E M I C E P A S U N L
 M Y O P A T H I E S F R E N N O S N O C

SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

MOTS FLÉCHÉS

- HORIZONTALLEMENT**
 1- DEGAGE - MARRER - BRULURE - AIMA - PRO-FANATRICES - OURSON - ANARS - OUIE - TIEN - IL - MUGUETS - ALLONGES - SURI - LAPE - FURIE - RENE - ASTRE - ME - TRES - HALTES - HO - ESPIEGLES - BRÉSIL - MER - USE - ARETE - MIE - ETAYE - ANNECY - ADAGE - ACTE - OS - EPIEES - EMANE - PRETS - EBROUER.

- VERTICALEMENT**
 1- DEBROUILLE - OBSEDER - GROUILLANT - RETAPE - GAUFRE - OPEREE - AGIT - GLAS - ANE - ESSAYEES - JEUNOT - ASPIRE - RANI-MEES - ILE - ASE - EMET - EUS - THE - TAC - RANG - FRAGMENTER - GRAIN - USUELLE - NEMO - RICANEUR - TERME - AU - SEMER - TRIMES - ICONE - RASSASIEES - GEYSER.

MOTS CROISÉS

- HORIZONTALLEMENT**
 1- HURLLEMENT. 2- INOUIE - AU. 3- TIC - RUSSE. 4- PT - METIER. 5- AARE - ETA. 6- RIANT - TUF. 7- ARPENTE. 8- DE - ATELES. 9- ESAU - TETE.

- VERTICALEMENT**
 1- HITPARADE. 2- UNITAIRES. 3- ROC - RAP. 4- LU - MENEAU. 5- EIRE - TNT. 6- MEUTE - TET. 7- SITTELE. 8- NASEAU - ET. 9- TUER - FUSE.

4x4 Défaitiste - Idolâtre
Orbiculaire - Somnolence

BIFFE-TOUT : VIOLEURS



Page réalisée
par Souiki Sidali



10/10

SHAKIRA DÉVOILE UN EXTRAIT DE LA CHANSON DU MONDIAL

Shakira a dévoilé un extrait de «DaiDai», la chanson officielle de la «2026 FIFA World Cup», dans une vidéo publiée sur Instagram et relayée par la FIFA. Tournée au Maracanã Stadium, la séquence montre la star chantant avec le chanteur nigérian, Burna Boy. Le titre complet sortira le 14 mai. Shakira avait déjà marqué le Mondial 2010 avec «Waka Waka». Avec plus de 6 millions vues, les internautes manifestent nostalgie, excitation et comparaisons avec «Waka Waka», beaucoup espèrent un nouveau tube mondial.



9/10

SAMIR NASRI S'EMPORTE EN TOURNOI

Samir Nasri s'est retrouvé au cœur d'une polémique lors d'un tournoi de football pour enfants. L'ex-joueur de l'OM et de Manchester City aurait vivement réagi après une demande de photo jugée trop insistante de la part d'une mère de famille. Une vidéo relayée sur les réseaux sociaux montre une altercation verbale tendue devant plusieurs témoins. Aucun geste physique n'a été signalé, mais la scène a perturbé l'ambiance familiale de l'événement. Nasri n'a pas encore réagi publiquement. Entre soutien à Nasri face au manque de respect et critiques sur sa réaction jugée excessive, les publications ont accumulé plus de 2 millions de vues.

8/10 PARIS : UN CÉLÈBRE RESTAURANT DZ PREND FEU



Le restaurant algérien Numidia, situé à Ménilmontant dans le 20e arrondissement de Paris, a été détruit par un violent incendie dans la nuit du 9 au 10 mai. Les flammes ont ravagé l'intérieur de cet établissement emblématique de la cuisine algérienne, connu pour ses couscous, grillades, chorba et hrira. Les pompiers sont intervenus pour empêcher la propagation du feu aux bâtiments voisins. Le restaurant est fermé administrativement depuis deux mois. Les images ont été vues plus de 947k fois. Grande tristesse et nombreux messages de soutien pour ce lieu emblématique de la communauté algérienne à Paris.

7/10 AÏD SOUS TENSION : ENTRE ÉCURIES ET SALAIRES

Une vidéo filmée au marché de bétail d'Azzaba (Skikda) est devenue virale avec plus de 68k vues. Elle montre un débat animé entre un citoyen et un éleveur de bétail au sujet de la forte hausse des prix des moutons de l'Aïd. L'éleveur justifie l'augmentation en expliquant les conditions difficiles de son métier : «Pendant qu'eux dorment à l'hôtel, nous on dort dans les écuries». Selon lui, les éleveurs supportent des charges importantes et un mode de vie éprouvant. Le citoyen lui répond en soulignant que chaque profession comporte ses difficultés. Il insiste sur le fait qu'un salarié gagnant environ 3 millions de centimes ne peut pas facilement réunir 14 millions pour acheter un mouton, alors qu'un éleveur peut obtenir ce montant sur



une seule vente. L'éleveur réplique en rappelant que les salariés sont affiliés à la sécurité sociale, contrairement à de nombreux éleveurs. En retour, le citoyen affirme que les éleveurs profitent de subventions étatiques et d'aides liées aux différentes périodes de l'année, tout en réalisant des bénéfices importants dans le cadre de leur activité. Les internautes estiment que les prix sont excessifs et deviennent inaccessibles pour les salaires moyens.

6/10 RESPECT AUX ÉBOUEURS

Une vidéo montrant un agent de nettoyage travaillant dans la rue, en cachant son visage par un masque, après avoir subi des moqueries et des harcèlements, a suscité une vague d'indignation sur les réseaux sociaux, avec plus de 14k réactions. Beaucoup rappellent que le métier d'agent de propreté est indispensable au bon fonctionnement de la société et mérite respect et dignité. Les appels se multiplient pour lutter contre le mépris social et le harcèlement. Cette affaire souligne l'urgence d'une éducation basée sur la dignité humaine et l'empathie.



5/10

UNE DZ OUVRE UNE 2^e BOULANGERIE EN CHINE



À Yiwu, en Chine, une entrepreneuse algérienne originaire d'Oran a inauguré la deuxième boutique de sa boulangerie-pâtisserie «Miss Elif Bakery». L'ouverture, dont les images ont été relayées sur TikTok, a attiré de nombreux Algériens vivant en Chine ainsi que des clients locaux. L'enseigne propose viennoiseries, boissons, burgers, pizzas et pâtisseries européennes dans une ambiance conviviale. Cette nouvelle adresse répond aussi au besoin des expatriés de retrouver des saveurs familières loin de l'Algérie. Les images ont accumulé plus de 5k réactions de fierté, de soutien et d'enthousiasme. Beaucoup d'internautes espèrent voir l'enseigne s'étendre dans d'autres villes chinoises.



4/10

DUA LIPA ATTAQUE SAMSUNG

La chanteuse britannique, Dua Lipa, poursuit Samsung en justice et réclame 15 millions de dollars. La chanteuse accuse la marque d'avoir utilisé son image sur des cartons de téléviseurs Samsung TV+ sans autorisation. Elle affirme n'avoir jamais validé cette campagne et estime que l'entreprise a exploité sa notoriété à des fins commerciales malgré ses demandes de retrait. Avec plus de 4k réactions, beaucoup d'internautes soutiennent Dua Lipa et dénoncent l'utilisation de l'image d'une célébrité sans son accord, tandis que d'autres jugent la plainte excessive pour une simple image promotionnelle.

3/10

LE SPORT SÉDUIT DE PLUS EN PLUS LES SENIORS

De nombreux internautes algériens remarquent une présence croissante de seniors dans les salles de sport, les parcs et les promenades. Une tendance peu visible il y a encore quelques années. Plusieurs raisons expliquent ce changement : la sensibilisation à la santé, la peur des maladies chroniques, l'influence des réseaux sociaux et le désir de rester autonome plus longtemps. Certains retraités cherchent aussi à rompre l'isolement et à améliorer leur moral. Toutefois, des internautes critiquent le manque d'infrastructures adaptées et le coût parfois élevé des activités sportives pour les personnes âgées. Une publication sur le sujet a été vue plus de 3 300 vues.

2/10

FESTIVAL DE CANNES : UN ALGÉRIEN DANS LE JURY

L'Algérien Mohamed Allal, actuel président du Festival du film méditerranéen d'Annaba, a été choisi pour intégrer le jury de la FIPRESCI au Festival de Cannes 2026. Cette nomination prestigieuse met en avant la place grandissante de la critique cinématographique algérienne et arabe sur la scène internationale. Avec plus de 250 réactions, les internautes saluent une grande fierté pour le cinéma algérien et félicitent Mohamed Allal pour ce parcours remarquable à l'international.



1/10

LA ROUTE FAIT DES VAGUES À BOURRACHED

Les usagers de l'autoroute Est-Ouest signalent en ligne un sérieux danger au niveau du barrage fixe de Bourrached, entre Ain Defla et Blida. La chaussée présente d'importantes dégradations et plusieurs irrégularités pouvant provoquer des accidents, notamment pour les véhicules roulant à grande vitesse. Avec des dizaines de réactions, les internautes appellent à une intervention rapide des services concernés afin de sécuriser ce tronçon très fréquenté.

MIGRATION ET PRESSIONS DIPLOMATIQUES

LE MAKHZEN MIS À NUE

Selon plusieurs dossiers relayés par l'APS, le Makhzen utilise la migration clandestine comme moyen de pression diplomatique et financier envers l'Espagne et l'Union européenne.

Le recours à la question migratoire comme instrument de pression politique revient avec insistance dans les rapports et analyses consacrés au Maroc. Dans plusieurs dossiers relayés par l'APS, le régime du Makhzen a transformé la migration clandestine en véritable levier diplomatique et financier, particulièrement dans ses relations avec l'Espagne et l'Union européenne. Cette stratégie, dénoncée par des experts, des ONG et des survivants de drames migratoires, alimente une controverse grandissante autour des pratiques marocaines aux frontières européennes.

Selon plusieurs observateurs, Rabat exploite la détresse des migrants subsahariens afin d'obtenir des concessions politiques, notamment sur la question du Sahara occidental, mais également des avantages financiers substantiels dans le cadre des accords conclus avec l'Union européenne. Les autorités marocaines sont ainsi accusées de relâcher volontairement le contrôle des frontières lors de crises diplomatiques, transformant les flux migratoires en moyen de pression directe sur Madrid et Bruxelles.

CHANTAGE MIGRATOIRE

L'expert en sécurité et spécialiste des questions migratoires, Hassan Kacimi, estime que cette instrumentalisation relève d'un «terrorisme d'Etat». Dans un entretien accordé à l'APS, il affirme que le Maroc utilise les migrants comme «boucliers humains» afin de faire pression sur l'Europe et obtenir des soutiens politiques concernant ses prétentions sur le Sahara occidental. Il rappelle notamment les épisodes de Ceuta et Melilla, où des milliers de migrants ont franchi les frontières espagnoles après un relâchement des contrôles marocains.

Les chiffres avancés illustrent l'ampleur



du phénomène. En 2020, près de 23 000 migrants ont rejoint les îles Canaries, soit une hausse spectaculaire de 573% par rapport à 2019. En mai 2021, entre 10 000 et 12 000 personnes, dont plusieurs milliers de mineurs, ont afflué vers l'enclave espagnole de Ceuta en seulement deux jours. Pour de nombreux responsables espagnols, cet épisode constituait une réponse directe aux tensions diplomatiques entre Rabat et Madrid.

Le drame du 24 juin 2022 à Melilla reste, toutefois, l'événement le plus marquant. Ce «vendredi noir», comme l'ont qualifié plusieurs médias et ONG, a coûté la vie à des dizaines de migrants africains lors d'une tentative de franchissement de la frontière entre le Maroc et l'Espagne. Des vidéos largement relayées ont montré des scènes de violence extrême, des corps entassés et des migrants grièvement blessés après l'intervention des forces marocaines.

Des survivants soudanais de cette tragédie ont livré des témoignages accablants. Dans son ouvrage intitulé «Le vendredi de la mort», l'écrivain soudanais Al Hafed Tardjouk raconte les violences subies par les migrants et évoque des opérations de répression d'une brutalité inédite. Gaz lacrymogènes, balles en caoutchouc, coups de matraque et arrestations massives auraient été utilisés contre des migrants qui tentaient simplement d'atteindre le territoire espagnol.

D'autres rescapés dénoncent également des détentions arbitraires, des documents signés sous la contrainte et des procès fondés sur des accusations fabriquées. Plusieurs migrants affirment avoir été privés de communication avec leurs proches et répartis dans différentes prisons marocaines après les événements de Melilla. Pour eux, les migrants sont devenus de simples «cartes de négociation» dans les rapports entre Rabat et l'Europe.

DES VIOLATIONS DÉNONCÉES PAR LES ONG

Les organisations de défense des droits humains dénoncent, de leur côté, une politique systématique de «banditisme frontalier», accusant le Maroc de transformer la souffrance humaine en outil de marchandage diplomatique. Ces critiques se sont renforcées après les campagnes de répression visant les migrants subsahariens dans plusieurs villes marocaines, où des arrestations, expulsions et fouilles humiliantes auraient été menées ces derniers mois.

Hassan Kacimi souligne également que Rabat tire d'importants bénéfices financiers de ce rôle de «gendarme» de l'Europe. Le Maroc figure parmi les principaux bénéficiaires des fonds européens destinés à la gestion des frontières et des migrations. Entre 2021 et 2027, près de 500 millions d'euros lui ont été alloués dans ce cadre, tandis que l'ensemble des aides européennes accordées au royaume atteint environ 1,6 milliard d'euros.

Pour plusieurs analystes, cette politique repose sur une combinaison mêlant migration clandestine, trafic de drogue et pressions diplomatiques. Le Maroc chercherait ainsi à se présenter comme un partenaire incontournable dans la lutte contre ces phénomènes, tout en étant accusé par ses détracteurs d'alimenter lui-même certaines de ces crises.

Face à cette situation, des voix s'élèvent en Europe pour réclamer une révision des relations avec Rabat et une suspension des aides financières tant que les violations des droits humains à l'encontre des migrants se poursuivront. Les critiques dénoncent également les méthodes de pression exercées sur les institutions européennes chaque fois que les intérêts diplomatiques marocains semblent menacés.

Synthèse A. M

CACOBATPH

Signature d'une convention pour la modernisation des services

La Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du BTPH (Cacobatph) a signé, hier, à Alger, une convention avec l'Ordre national des experts-comptables et l'Organisation nationale des comptables agréés (ONCA), portant sur la mise en place du mécanisme «tiers déclarant».

Ce dispositif vise à moderniser et simplifier les services destinés aux entreprises affiliées, en confiant aux experts-comptables et comptables agréés la gestion des déclarations et opérations administratives pour le compte des employeurs via le portail numérique Tasrihatcom. Selon la Cacobatph, ce mécanisme permettra d'améliorer la sécurisation



des données des entreprises et des travailleurs, tout en garantissant des services numériques plus rapides, fiables et flexibles. Il s'inscrit également dans le cadre du respect des dispositions liées à la protection des données.

Le directeur général de la Caisse, Abdelmajid Cherkakri, a indiqué que cette

initiative constitue un lien direct entre l'administration et ses partenaires, visant à renforcer la modernisation des services et à rapprocher la Caisse de ses affiliés.

Le système repose sur un compte unique destiné aux professionnels du secteur comptable, permettant la gestion centralisée des

obligations déclaratives. L'objectif est de réduire les délais de traitement, de simplifier les procédures et d'améliorer la performance administrative globale.

Pour les représentants des professions comptables, cette convention marque une avancée importante dans la digitalisation du secteur. Le président de l'Ordre national des experts-comptables, Abdelkrim Bouhouche, a évoqué une «vision commune» autour d'un système moderne et efficace.

De son côté, le président de l'ONCA, Nasreddine Bouragaâ, a souligné que ce mécanisme électronique facilitera les transactions et renforcera la coopération entre les différents acteurs concernés.

SÛRETÉ NATIONALE

Ouverture des 15^{es} Journées médico-chirurgicales

Les 15es Journées médico-chirurgicales de la Sûreté nationale se sont ouvertes hier à l'École supérieure de police Ali-Tounsi à Alger, sous le thème «Les spécificités des pathologies médico-chirurgicales au sein des corps constitués : méthodes d'adaptation et de prévention». Cette rencontre scientifique s'étale sur deux jours avec la participation de médecins et chercheurs spécialisés. Le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, a souligné lors de l'ouverture que cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la convention de coopération entre la DGSN

et le ministère de la Santé, consacrant la formation continue comme «pierre angulaire» de l'édification de l'institution policière.

Il a mis en avant l'importance accordée à la santé des personnels de la Sûreté nationale et de leurs ayants droit, rappelant les efforts engagés pour renforcer les infrastructures sanitaires, notamment à travers la réalisation et l'équipement de structures hospitalières modernes dotées de technologies de pointe dans diverses spécialités médicales et chirurgicales.

Ali Badaoui a insisté sur la nécessité d'une prise en charge globale et continue des ressources humaines, estimant qu'elle repose sur la préparation d'un personnel performant, capable de s'adapter aux exigences d'un métier qualifié de difficile, en raison de la diversité des missions et interventions des policiers à travers le territoire national.